

métropole POLE

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE NÎMES MÉTROPOLE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

P
04
DOSSIER

MOBILITÉ : INNOVER AUJOURD'HUI, IMAGINER DEMAIN

NÎMES ALÈS MONTPELLIER :
ÉCHANGE GAGNANT-GAGNANT

DEVENIR
PROPRIÉTAIRE

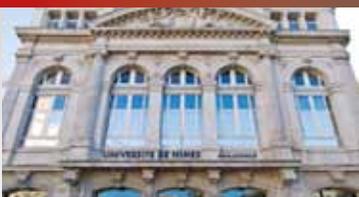


P
120



P
128

CULTURE, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE,
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DÉVELOPPEMENT DURABLE,
SORTIR DANS L'AGGLOMÉRATION NÎMOISE...



P 18



P 26



P 34

E
R
A
M
M
O
S

ÉDITORIAL	P 03
• « Il est des portes sur la mer que l'on ouvre avec des mots »	
DOSSIER MÉTRO	P 04
• Mobilité : innover aujourd'hui, imaginer demain	
• Un réseau de transports publics performant et adapté aux attentes des habitants	
• Le véritable coût du transport	
• Déplacements sur l'Agglo : l'enquête avance	
• Des bus flambant neufs pour l'Agglo	
• Des transports pour tous	
• Enquête publique : feu vert pour le prolongement de la ligne de tram'bus autour de l'Écusson	
• Vélo Tango : tous en selle !	
ÉCONOMIE	P 18
• Gestion des risques : unîmes répond aux problématiques de santé publique et relève le pari économique	
• Nîmes et Montpellier, « unies dans un nouvel échange gagnant-gagnant »	
• Séminaire de création de start-up, « penser l'innovation dans un cadre lui-même innovant ! »	
• Deux entreprises dans l'élan de la redynamisation !	
L'AGGLOAVANCE	P 24
• La ligne grande vitesse se dessine	
PATRIMOINE	P 26
• Le Domaine de Vallongue : un patrimoine naturel qui a de l'avenir !	
HABITAT	P 28
• Devenir propriétaire : du rêve à la réalité	
• Des aides aux propriétaires modestes	
MÉTROCULTURE	P 31
• Le Printemps des Auteurs	
EXPRESSION LIBRE	P 33
MÉTROFOCUS	P 34
• Spectacle équestre « dueño »	
• Championnat de France d'échecs	
• Première conférence des maires de la mandature	
• Graines de raseteurs	
MÉTRO SORTIES	P 36
• Agenda des manifestations des communes	





« IL EST DES PORTES SUR LA MER QUE L'ON OUVRE AVEC DES MOTS »

« Il est des portes sur la mer que l'on ouvre avec des mots. »

C'est à dessein que je cite Rafael ALBERTI.

En guise d'hommage, d'abord, à Christian BOURQUIN disparu récemment, attaché à la Catalogne, à son sommet, le Canigou, mais aussi au sort des réfugiés espagnols de 1939, dont ALBERTI était une figure. Je tenais à saluer la mémoire du Président de la Région, dont j'ai admiré le courage et la ténacité face à la maladie.

Cette maxime éclaire aussi l'action de Nîmes Métropole dans ses relations avec ses voisines.

Oui, nous devons communiquer pour ouvrir des portes vers Alès, Montpellier, Sète, et toutes les communautés d'agglomération et de communes. Elles partagent les mêmes intérêts vitaux. L'échelle européenne nous y invite.

Oui, notre sort est étroitement lié au développement d'Alès et de Montpellier. C'est pourquoi un pôle métropolitain basé sur des projets concrets doit émerger. Nous y travaillons, en particulier sur le numérique, l'enseignement supérieur, la ligne à grande vitesse ou les contournements routiers.

Oui, le contexte est de plus en plus contraint pour les finances locales. Regroupons-nous. Organisons-nous autour de services plus performants. Ainsi, nous saurons nous rendre encore plus attractifs pour les entreprises. Je pense par exemple au service des transports en commun que nous cherchons à rendre plus facile à utiliser et moins onéreux pour le contribuable.

C'est en dialoguant que nous y parviendrons.

Yvan Lachaud
Président de Nîmes Métropole

MOBILITÉ : INNOVER AUJ IMAGINER DEMAIN

PLUS PERFORMANTS, PLUS ÉCOLOGIQUES, PLUS ACCESSIBLES, LES TRANSPORTS PUBLICS DE NÎMES MÉTROPOLE S'ADAPTENT CONTINUELLEMENT AFIN DE RÉPONDRE AU MIEUX AUX BESOINS DES HABITANTS. UN ENGAGEMENT FORT DE LA COLLECTIVITÉ DANS UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE CONTRAINT.

OURD'HUI, N



UN RÉSEAU DE TRANSPORTS PUBLICS PERFORMANT ET ADAPTÉ AUX ATTENTES DES HABITANTS

POUR L'AGGLOMÉRATION, LA POLITIQUE DES TRANSPORTS REPRÉSENTE L'UN DES PILIERS FONDAMENTAUX DE SON DÉVELOPPEMENT ET CONTRIBUE À LA QUALITÉ DE VIE DE SES HABITANTS. NOUVEL EXÉCUTIF, NOUVELLES PRIORITÉS POUR LE PLAN D' ACTIONS MOBILITÉ 2014-2020...

ENTRETIEN AVEC WILLIAM PORTAL, VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ À LA MOBILITÉ ET AUX TRANSPORTS, MAIRE DE MARGUERITES



COMMENT SITUEZ-VOUS L'OFFRE DE TRANSPORTS EN COMMUN SUR LE TERRITOIRE DE NÎMES MÉTROPOLE AU REGARD D'AUTRES AGGLOMÉRATIONS ?

Sur l'ensemble des communes de la Communauté d'agglomération, notre offre de transports en commun est de qualité. Nous constatons d'ailleurs une progression de la fréquentation depuis 2012 et cette dynamique se confirme cette année. Les échelles de comparaison doivent être pertinentes ; au regard des Agglomérations de taille similaire à la nôtre, notre offre de transports en commun est performante et le sera d'autant plus avec le prolongement de la ligne de tram'bus autour de l'Écusson, la priorité restant de répondre de manière optimale aux attentes de nos concitoyens. Autre point de comparaison : notre politique tarifaire nous situe dans une fourchette basse du prix du titre de transport.

POURQUOI FAUT-IL FAIRE ÉVOLUER L'OFFRE DE TRANSPORTS PUBLICS ?

L'offre de transports répond à des logiques multiples, sociales et économiques notamment. Ces dernières évoluent entraînant une nécessaire adaptation de l'offre. En termes de développement économique, les transports publics sont un levier pour renforcer l'attractivité du territoire. En revanche, dans une perspective de maîtrise des coûts et pour que la collectivité puisse continuer à apporter un service public efficace, il faut savoir régulièrement se questionner pour déterminer là où l'offre

n'est pas pertinente et le rapport coût/usage non satisfaisant. La loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (loi MAPTAM de 2014) nous donne compétence pour élargir notre champ d'intervention aux nouveaux services à la mobilité comme le covoiturage, l'autopartage ou encore les services vélos. C'est une belle opportunité pour apporter une réponse au-delà des transports en commun là où nous ne pouvons intervenir pour des raisons de coûts ou de faisabilité. Par ailleurs, celle-ci donne une responsabilité de coordination aux acteurs territoriaux en matière de mobilité durable ; cette mission est garante d'efficacité !

UNE RÉFLEXION SUR L'AVENIR DES TRANSPORTS PUBLICS DU TERRITOIRE A ÉTÉ RÉCEMMENT MENÉE...

Les Assises de la mobilité organisées par le nouvel exécutif en mai dernier nous ont permis de dégager des axes prioritaires d'action au regard des atouts de notre territoire mais aussi de ses faiblesses. Celui-ci bénéficie d'un atout considérable en matière de transport collectif, avec son étoile ferroviaire, l'arrivée prochaine d'une nouvelle gare TGV à Manduel/Redessan. Par contre, le réseau routier n'est plus suffisant, le coût du transport public est important. Si l'on part du constat que les coûts à supporter pour la Collectivité pourraient devenir « non soutenables », un travail important est à réaliser pour revoir la structure de ces coûts, ce que nous faisons.



WILLIAM PORTAL, VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ À LA MOBILITÉ ET AUX TRANSPORTS, MAIRE DE MARGUERITTES

QUELS GRANDS AXES PRIORITAIRES ONT ÉTÉ CHOISIS ?

Ceux-ci sont basés sur les conclusions de l'évaluation quinquennale de notre PDU :

- Mettre en place une base de données fiable.
- Intégrer les questions de mobilité dans l'élaboration de tous les documents de planification et les projets d'aménagement.
- Agir sur des secteurs prioritaires comme les Plans de déplacement locaux, le développement des modes de déplacement doux, notamment le vélo.
- Développer l'intermodalité et la complémentarité des modes et des réseaux pour optimiser les coûts.
- Améliorer l'attractivité du réseau en augmentant sa performance par la mise en service de nouveaux matériels et en l'adaptant plus encore à tous les publics. L'accessibilité du réseau aux personnes à mobilité réduite reste une priorité. La mobilité contribue à l'insertion des personnes handicapées, isolées.
- Poursuivre le développement du réseau de Transports collectifs en site propre.
- Développer les partenariats avec les acteurs du réseau ferroviaire et routier.
- Redéfinir notre politique de voirie d'intérêt communautaire et mieux accompagner les communes membres.

Pour atteindre ces objectifs, un référent a été désigné, garantie d'efficacité dans le suivi des différents dossiers.

POURQUOI AVOIR LANCÉ UNE GRANDE ENQUÊTE SUR LA MOBILITÉ AUPRÈS DE LA POPULATION, L'ENQUÊTE « MÉNAGES DÉPLACEMENTS » ?

Cela fait partie de la nécessaire base de données à mettre en place afin de mieux comprendre les besoins de déplacements sur notre territoire, mais aussi de les anticiper. Dans cette perspective, nous mettons en place un observatoire des déplacements ; il favorisera une meilleure compréhension et un meilleur partage des dynamiques ainsi qu'une coordination dans l'offre de transports.

COMMENT MAINTENIR UNE OFFRE DE TRANSPORTS PUBLICS ATTRACTIVE DANS LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE ACTUEL ?

La récente négociation menée dans le cadre du renouvellement de la Délégation de service public a permis de mettre en place un contrôle qualité et des leviers contractuels, permettant à la Collectivité de maîtriser son réseau pendant toute la durée du contrat. Par ailleurs, les coûts sont maîtrisés et leur réduction est inscrite tout au long du contrat 2013-2023. Dans le cadre de la politique volontariste de Nîmes Métropole en matière de transports publics, le délégataire s'est engagé sur une progression de 30 % de la fréquentation du réseau.

En matière de tarification sociale, une étude est en cours pour définir une stratégie communautaire qui devrait permettre la coordination avec les communes de l'Agglomération, dans l'exercice de leur compétence sociale. Les enjeux et objectifs sont multiples :

- Permettre l'accès aux transports, aux populations les plus fragiles.
- Mettre en place une tarification sociale homogène sur le territoire.
- Revoir les conditions d'attribution afin de maîtriser les budgets alloués et d'assurer leur redistribution au regard des besoins identifiés.
- Accompagner l'évolution et la hausse des tarifs.

COMMENT AMÉLIORER L'ATTRACTIVITÉ DU RÉSEAU ?

Son attractivité passe par la performance : fiabilité, lisibilité, vitesse commerciale... Concrètement, les résultats seront là avec le prolongement de la ligne de tram'bus autour de l'Écusson. En parallèle, il faut étudier la faisabilité de l'extension sud et préparer la 2^e ligne est-ouest, tout en mettant en place des couloirs de bus pour les autres lignes. Il faut aussi prévoir les nouveaux matériels roulants articulés et plus propres tout en tenant compte de nos contraintes budgétaires.



LE VÉRITABLE COÛT DU TRANSPORT

DEPUIS SA CRÉATION, NÎMES MÉTROPOLE TRAVAILLE À LA MISE EN PLACE D'UN RÉSEAU DE TRANSPORTS PUBLICS PERFORMANT AFIN DE RÉPONDRE AU MIEUX AUX BESOINS DES USAGERS ET AUX NOUVELLES EXIGENCES ENVIRONNEMENTALES. UN CHALLENGE POUR CE VASTE TERRITOIRE CARACTÉRISÉ PAR DES CONTRASTES IMPORTANTS ENTRE LES COMMUNES ET QUARTIERS QUI LE COMPOSENT.



Le réseau de transports Tango, c'est aujourd'hui plus de 8,4 millions de km parcourus par an. 52 millions d'euros sont nécessaires au fonctionnement de ce service public. Un coût conséquent, dont la répartition et la justification sont souvent méconnues. Alors, quel est le véritable coût des transports publics ? Comment sont-ils financés ? Comment les tarifs sont-ils déterminés ? Comment la Collectivité procède-t-elle pour renforcer l'attractivité du réseau, développer la clientèle, tout en s'employant à maîtriser les charges du budget transport ?



QUESTIONS CLÉS SUR LES TRANSPORTS

COMBIEN VOUS COÛTERAIT LE MÊME VOYAGE SI VOUS PRENIEZ VOTRE VOITURE ?

UNE VOITURE COÛTE À L'ANNÉE, EN MOYENNE, 20 FOIS PLUS QU'UN ABONNEMENT MOYEN DE BUS (SOURCE ADEME).

QUE SE PASSE-T-IL SUR LES AGGLOMÉRATIONS DE TAILLE SIMILAIRE ?

SI À NÎMES LE TICKET À L'UNITÉ COÛTE 1,20 €, IL EST DE 1,50 € À REIMS ET MULHOUSE, 1,30 € À DUNKERQUE ET AVIGNON, UNE MOYENNE DE 1,30 € SUR LES 12 RÉSEAUX COMPARABLES À CELUI DE NÎMES MÉTROPOLE.

19,25 € EN MOYENNE SUR LES 12 RÉSEAUX DE TAILLE ET DE SERVICE COMPARABLES POUR UN ABONNEMENT - 19 ANS (15 € DANS L'AGGLO), ET PRÈS DE 27 € POUR UN ABONNEMENT - 26 ANS (15 € POUR NÎMES MÉTROPOLE).

COÛT DES TRANSPORTS ET FINANCEMENT

Ticket unité à 1 € pendant plus de 10 ans ; TVA sur le transport passée de 5,5 % à 7 %, puis de 7 % à 10 % en janvier 2014 sans être répercutée sur l'utilisateur... Nîmes Métropole a choisi de maintenir un niveau de tarifs stable depuis sa création alors que l'inflation et les coûts de fonctionnement de son réseau de transports (produits pétroliers par exemple) ont augmenté de plus de 25 % en 10 ans. Aujourd'hui, au niveau national, on constate partout un phénomène de progression des dépenses de fonctionnement des réseaux de transports. Selon l'Union des transports publics et ferroviaires, en 2012, les dépenses ont ainsi progressé de 5,5 %, c'est-à-dire bien plus vite que les recettes. Avec des tarifs qui n'ont pas évolué pendant plusieurs années et des coûts de fonctionnement à la hausse, l'Agglo et son réseau Tango doivent s'adapter tout autant aux besoins des usagers qu'aux réalités économiques.



Pour exploiter au mieux le réseau Tango, la Société du transport en commun nîmois (STCN), comme toute entreprise, s'organise, mobilise et consomme des ressources : matérielles, humaines, financières, immatérielles et informationnelles. En 2013, le coût de fonctionnement du réseau s'élevait à 52 millions d'euros. Ces charges sont composées majoritairement des frais de personnels (conducteurs, mécaniciens, techniciens, contrôleurs...), des frais de maintenance et de rénovation du réseau, des coûts d'énergie (carburants) et de gestion (administrative, informatique...).

Les entreprises ne peuvent s'exempter de l'équilibre entre le niveau de leurs revenus et de leurs charges. La société exploitante du réseau Tango ne couvre pas suffisamment aujourd'hui son niveau de charges par les recettes de trafic qu'elle génère.

« Le coût réel d'un abonnement mensuel payé 28,50 € par l'usager est de 142 €. Nîmes Métropole prend en charge les 4/5. Vous ne réglez donc que 1/5 du coût réel ! »

En effet, les recettes, qui correspondent en grande partie aux ventes des titres aux usagers, s'évaluaient à 7,2 millions d'euros en 2013.

La couverture des dépenses par les recettes est donc d'un peu moins de 20 %, ce qui est bas en comparaison de réseaux de même taille et de même service où la moyenne constatée est de l'ordre de 28 %.

Pour compenser et rémunérer son exploitant STCN, l'Agglomération alloue donc un budget de près de 45 millions d'euros par an (44,8 millions d'euros au budget fonctionnement de 2013).

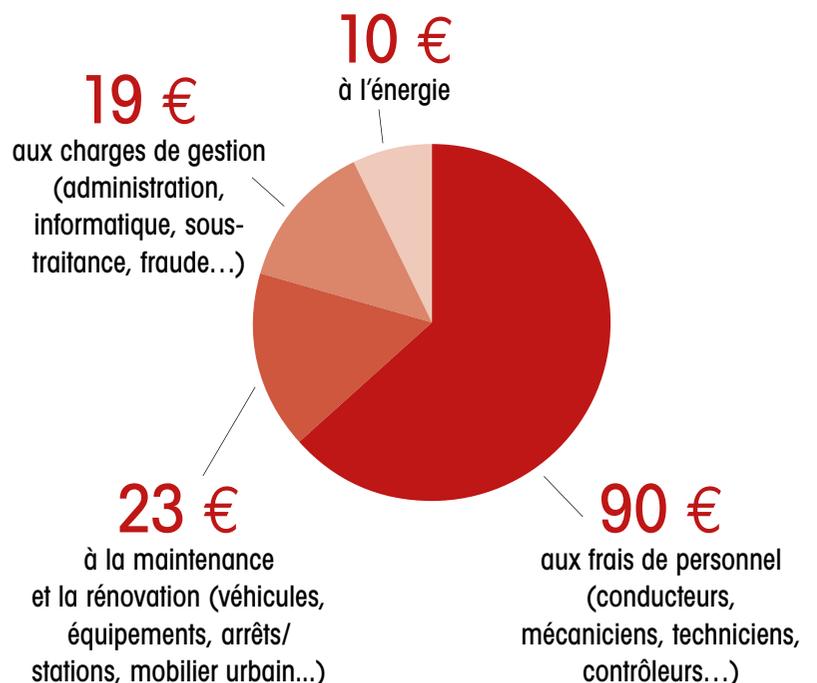
Concrètement, cela permet à un usager de payer 28,50 € un abonnement mensuel alors que son coût réel est de 142 €. 114 €, soit les 4/5, sont pris en charge par Nîmes Métropole. Ne reste qu'1/5 à la charge de l'usager.

DES TARIFS MAÎTRISÉS MALGRÉ LA HAUSSE DU COÛT DE LA VIE

À l'exception des tarifs sociaux restés inchangés, les tarifs mis en place en septembre visent ainsi à réduire l'écart qui s'est creusé entre les charges et les recettes dans un principe de bonne gestion et de juste participation de l'utilisateur. Ils restent cependant très inférieurs à ce qui se pratique ailleurs sur des réseaux de taille et de service comparables. La rationalisation, l'amélioration de la productivité et la mise en place de la ligne de tram'bus T1 ont également permis de réduire les coûts du réseau Tango. Cette réévaluation des tarifs n'est donc pas la conséquence de surcoûts générés par les projets transports de Nîmes Métropole. Au contraire, cette offre nouvelle permet de maintenir une tarification particulièrement basse et de réduire l'impact pour les usagers de la hausse du coût de la vie. Aujourd'hui, les tarifs des transports restent bas et cohérents par rapport à certains biens de la vie courante. Un *Pass unité* coûte moins cher qu'un litre de gasoil, et le prix au voyage d'un abonnement *Pass études mensuel* réduit moins cher que celui d'un timbre-poste.



DÉCOMPOSITION DU COÛT RÉEL D'UN ABONNEMENT MENSUEL DE 142 € PAYÉ 28,50 € PAR L'USAGER



DÉPLACEMENTS SUR L'AGGLO : L'ENQUÊTE AVANCE



ÇA Y EST ! DES ÉQUIPES DE PROFESSIONNELS SONT SUR LE TERRAIN POUR METTRE EN PLACE L'ENQUÊTE MÉNAGES DÉPLACEMENTS QUI DÉBUTERA LE 4 NOVEMBRE. UNE ENQUÊTE ESSENTIELLE POUR L'AVENIR DE LA MOBILITÉ ET DES DÉPLACEMENTS SUR LE TERRITOIRE.



C'est l'un des leaders de ce type d'études qui a été choisi pour réaliser l'Enquête ménages déplacements (EMD) de Nîmes Métropole. Test-SA en a déjà réalisé près d'une trentaine en France. Des enquêtes précieuses afin de mettre en place une offre de transports et de nouveaux services à la mobilité cohérente sur le territoire.

« Il est impératif d'avoir des données fiables de déplacements et de mobilité pour tous les modes sur chaque territoire. L'EMD est l'unique grande enquête qui les fournit. Elle est également la seule enquête déclarée d'intérêt général avec le recensement. Mais à la différence du recensement, elle n'est pas obligatoire », précise Pierre-Frédéric Bonnet, responsable du pôle mobilité et déplacement chez Test-SA.

« La participation des ménages à cette enquête est extrêmement importante pour connaître le nombre, les modes et les raisons de leurs déplacements sur le territoire. »



LE RÔLE ESSENTIEL DES HABITANTS

La participation des ménages à cette enquête est donc extrêmement importante pour connaître le nombre, les modes et les raisons de leurs déplacements sur le territoire. Objectif premier ? Améliorer les conditions des déplacements, les fluidifier, équilibrer l'offre, réduire les nuisances et ainsi améliorer le quotidien des habitants. « Pour nous, la participation des habitants est précieuse. Quand les habitants acceptent, ils le font en toute confiance et en toute sincérité. D'ailleurs, après l'enquête, ils sont en général contents et fiers d'y avoir participé. Ils s'intéressent de très près à la suite qui y est donnée. Ils se sentent dans un élan citoyen pour améliorer la vie au quotidien de tous les habitants du territoire », souligne le chef de projet de cette enquête.

Depuis le début du mois de septembre et jusqu'à la fin octobre, six personnes du bureau d'études sont sur le terrain. Leur mission ? Avoir un premier contact avec les ménages dont le logement a été tiré au sort. Cette étape est le préalable à la réalisation de l'enquête à proprement parler qui se déroulera entre novembre et février prochains.



NOVEMBRE 2014 - MARS 2015

Nîmes Métropole lance une grande enquête "MÉNAGES DÉPLACEMENTS"



POUR OBTENIR  DE
RENSEIGNEMENTS
04 66 02 56 62

www.nimes-metropole.fr



Communauté d'Agglomération



UNE MINE D'INFORMATIONS ET DE DONNÉES

Tous les membres des 2 522 ménages (de 5 ans et plus) tirés au sort sur l'aire urbaine de Nîmes seront alors questionnés. « *Il est impératif que tous les membres du ménage soient présents lors de l'enquête. C'est pour cela que nous prenons un rendez-vous avec eux en fonction de leurs possibilités. Les questions porteront sur les déplacements de la veille, le nombre, les modes, les lieux, les motifs... Les habitants peuvent également exprimer leur opinion sur les conditions actuelles de déplacement et de mobilité.* »

Après douze semaines d'enquête, toutes ces données chiffrées seront transmises à Nîmes Métropole et au CEREMA, Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement, afin de les traiter. Quelque 20 000 déplacements seront alors passés à la loupe et analysés. Une base solide donc sur laquelle l'Agglo pourra s'appuyer et ainsi affiner sa stratégie territoriale.

LES ÉTAPES

Septembre-octobre 2014 : six agents du bureau d'études se rendent aux adresses des ménages tirés au sort.

À partir de la mi-octobre : les ménages sollicités reçoivent un courrier les prévenant que le bureau d'études va les contacter pour prendre rendez-vous et réaliser l'interview. Tous les membres âgés de plus de 5 ans des 2 522 ménages tirés au sort sur l'aire urbaine de Nîmes seront invités à répondre au questionnaire.

4 novembre 2014 - 7 février 2015 : interviews chez les ménages par les enquêteurs. Retraités, jeunes et étudiants, les quelque soixante enquêteurs sont tous issus du territoire de l'Agglo. Des volontaires qui seront formés et rémunérés pour cette opération. Alors merci de leur réserver le meilleur accueil !



À SAVOIR

Toutes les données nominatives nécessaires à la prise de contact avec les ménages tirés au sort seront conservées de manière sécurisée par le bureau d'études pendant le déroulement de l'enquête puis détruites à la fin de celle-ci. La base de données issue de cette enquête est complètement anonyme.

QUI SONT LES ENQUÊTEURS ?

Entre septembre et octobre, les six enquêteurs en charge du repérage seront munis d'une carte professionnelle d'enquêteur Test-SA, d'une attestation de repérage signée de Nîmes Métropole, d'un courrier officiel remis en mains propres ou dans la boîte aux lettres et d'un avis de passage.

À partir du 4 novembre, après une prise de rendez-vous préalable, chaque ménage tiré au sort recevra la visite d'un des 60 enquêteurs pour la réalisation de l'interview. Ces interviews auront lieu du mardi au samedi hors vacances scolaires. Les mairies et les forces de l'ordre sont averties du déroulement de l'enquête, n'hésitez pas à les contacter en cas de doute.

Plus d'infos :

www.nimes-metropole.fr, rubrique Mobilité

DES BUS FLAMBANT NEUFS POUR L'AGGLO

DEPUIS LA RENTRÉE, CE NE SONT PAS MOINS DE 11 NOUVEAUX BUS QUI ROULENT SUR LE TERRITOIRE. PLUS CONVIVIAUX, PLUS CONFORTABLES, PLUS ACCESSIBLES, PLUS DESIGN, MOINS POLLUANTS, ILS MARQUENT UNE NOUVELLE ÉTAPE DANS LA MODERNISATION DU PARC DE BUS DE NÎMES MÉTROPOLE.

Vous ne pouvez pas les rater ! Avec leur design intérieur moderne, plus cosy et plus coloré, ces bus circulent depuis juin dernier, essentiellement sur les lignes E, H et 32 du réseau Tango. Des bus « nouvelle génération », plus faciles à conduire et qui optimisent la qualité des déplacements des usagers.

DES BUS AGRÉABLES À VOYAGER !

Dotées de trois portes, au lieu de deux sur les bus classiques, qui s'ouvrent comme les portes de type métro, les entrées et sorties sont ainsi facilitées et permettent un gain de temps de parcours. Chaque bus propose 22 places assises et 84 places debout (certaines équipées d'appuis dorsaux pour le confort). Ces nouveaux véhicules sont également accessibles aux personnes à mobilité réduite avec leur plancher bas intégral, leur rampe électrique d'accès aux fauteuils roulants et leur espace dédié doté d'un bouton de demande d'arrêt. Une simplification des déplacements bienvenue pour ces passagers. L'intérieur a été imaginé aux couleurs de l'Agglo, très coloré donc. Des vitres plus grandes, des diodes électroluminescentes et un parquet chaleureux leur confèrent un espace plus lumineux, plus spacieux et plus cosy. Les conducteurs n'ont pas été oubliés avec l'aménagement d'une cabine ergonomique équipée pour faciliter leur conduite et leur confort.



22 PLACES ASSISES ET 84 DEBOUT AUX COULEURS DE L'AGGLO



11 BUS ÉQUIPÉS D'UN SYSTÈME DE MICRO-HYBRIDATION

DES BUS PLUS PROPRES

L'innovation ne s'est pas arrêtée au design et à l'aménagement. Ces bus respectent la norme Euro 6 en réduisant les émissions autorisées d'oxydes d'azote de 80 %, d'hydrocarbures de plus de 70 %, et de particules, de moitié. Ils sont également dotés d'un système de micro-hybridation : un module qui récupère l'énergie en phase de décélération, qui est stockée dans les batteries, puis restituée en phase d'accélération. Un gain de consommation de carburant de 3 %. Non négligeable sur une année de consommation... !

L'arrivée de ces nouveaux bus marque ainsi une nouvelle étape dans la stratégie de Nîmes Métropole qui entend développer un parc de matériel roulant propre. Prochaine étape de modernisation ? Une commande d'envergure avec l'acquisition de 17 bus articulés de 18 mètres de long.



EN CHIFFRES

L'ACQUISITION DES 11 BUS

S'EST ÉLEVÉE À 3 M€ HT

(280 000 € HT PAR BUS)

DES TRANSPORTS POUR TOUS

RENDRE ACCESSIBLES LES TRANSPORTS PUBLICS AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE. UNE MISSION QUE L'AGGLOMÉRATION POURSUIT DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES. UN ENGAGEMENT DU QUOTIDIEN.



Cela fait presque 10 ans maintenant que l'accessibilité est intégrée pleinement à la politique de transports de l'Agglomération. Achat systématique de véhicules à plancher bas dotés de rampes amovibles, mise en place du service Handigo ou encore animation du groupe Transports Accessibilité dans le cadre de la commission intercommunale d'accessibilité sont quelques-unes des mesures prises, en faveur de l'accès aux transports en commun des personnes en situation de handicap qu'il soit provisoire ou permanent.

SE Doter d'un cadre

Depuis 2011, l'Agglomération a ainsi adopté un Schéma directeur d'accessibilité (SDA) en collaboration avec les principales associations concernées. Avec pour principe que toute personne qui se heurte à une difficulté pour se déplacer doit pouvoir bénéficier de dispositifs permettant d'accéder aux transports dans les meilleures conditions. Ainsi, les élus de Nîmes Métropole ont souhaité, au-delà du SDA et de la charte d'aménagement des points d'arrêt, organiser une réflexion continue afin d'apporter des solutions correspondant au mieux à la réalité de la pratique, assurant une mobilité optimale aux personnes atteintes d'un handicap moteur ou présentant une déficience auditive, visuelle ou cognitive. Sur certains points, la collectivité est même allée plus loin que les décrets d'application de la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, par exemple en matière de signalisation des points d'arrêt pour les malvoyants ou du choix de guidage optique du tram/bus.



OBJECTIF : ACCESSIBILITÉ TOTALE

En moyenne, 70 points d'arrêt sont aménagés chaque année afin de les rendre accessibles, plus praticables, mieux organisés, plus identifiables en fonction des différents types de handicap. 43 % des points d'arrêt du réseau sont ainsi aujourd'hui accessibles, couvrant 76 % de la fréquentation totale. L'autre volet, celui des véhicules urbains, n'est pas en reste : 70 % sont aujourd'hui accessibles, avec comme date clé 2020, où les objectifs de la loi devraient être atteints. Pour la Collectivité, l'accessibilité est un engagement fort et durable grâce à des investissements conséquents. Une démarche progressive qui s'étale dans le temps pour des raisons financières mais également de faisabilité technique. Le délégataire, Tango, a par ailleurs des missions définies d'amélioration de l'information pour ces publics, tout comme de qualité de service et de développement du service Handigo. Depuis cette rentrée 2014, une information spécifique aux usagers à mobilité réduite est aussi mise en place afin de simplifier leur usage de Tango en informant sur les lignes et arrêts accessibles.



100 %

**EN 2017, 100 % DES VÉHICULES
URBAINS SERONT ACCESSIBLES**

ENQUÊTE PUBLIQUE

FEU VERT POUR LE PROLONGEMENT DE LA LIGNE DE TRAM'BUS **AUTOUR**



ÉTUDE D'INSERTION COUPOLE-GAMBETTA

LE 15 SEPTEMBRE 2014, LA COMMISSION D'ENQUÊTE PUBLIQUE INDÉPENDANTE A RENDU UN AVIS FAVORABLE SUR LE PROLONGEMENT DE LA LIGNE DE TRAM'BUS AUTOUR DE L'ÉCUSSON. C'EST UN FEU VERT SANS AUCUNE RÉSERVE, UNE ÉTAPE ESSENTIELLE POUR CE PROJET MAJEUR DE NOTRE AGGLOMÉRATION !

Pour rappel, l'enquête publique débutée le 16 juin dernier et prévue initialement jusqu'au 18 juillet, avait été prolongée de 26 jours jusqu'au 13 août 2014.

PRÈS DE 300 AVIS DÉPOSÉS

Lors de l'enquête, les permanences des 3 commissaires enquêteurs à l'Hôtel de Ville de Nîmes et à l'Hôtel d'Agglomération de Nîmes Métropole ont connu une vive affluence. Au total, 296 remarques ou avis ont été exprimés par courrier ou sur l'un des registres mis à disposition du public, dont 30 % lors de la prolongation. Près de 3 200 visites ont été réalisées sur l'espace dédié au projet de tram'bus sur le site www.nimes-metropole.fr, sur lequel le dossier complet était consultable et le restera encore pendant un an.

Cette importante participation confirme l'intérêt des habitants et acteurs de l'agglomération pour ce projet majeur, intérêt déjà marqué lors de la concertation préalable de février à avril 2013. Elle est à mettre en parallèle avec la progression de la fréquentation de la ligne actuelle de tram'bus : 7 700 voyages sont réalisés chaque jour, soit 10 % d'augmentation depuis mars 2013 (étude réalisée par des bureaux d'études indépendants en mai-juin 2014).

**PROCHAINES ÉTAPES**

- **3 NOVEMBRE 2014 :**
DÉCLARATION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL DU PROJET LORS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE NÎMES MÉTROPOLE
- **NOVEMBRE :** ARRÊTÉ DE LA VILLE DE NÎMES SUR LE PERMIS D'AMÉNAGER
- **DÉBUT 2015 :** TRAVAUX PRÉPARATOIRES
- **PRINTEMPS 2015 (APRÈS LA FÉRIA DE PENTECÔTE) :** DÉBUT DES TRAVAUX DE VOIRIE ET D'AMÉNAGEMENT
- **AUTOMNE 2016 :** MISE EN SERVICE

DE L'ÉCUSSON

2 AVIS FAVORABLES DES COMMISSAIRES ENQUÊTEURS

L'enquête publique concernait 2 procédures regroupées en une enquête unique : l'une relative à la première section du prolongement de la ligne T1 autour de l'Écusson, l'autre concernant les aménagements sur le parcours, notamment les places et squares, situés en secteur sauvegardé.

La commission d'enquête, après analyse des observations du public et des réponses de Nîmes Métropole a donc donné un premier avis favorable à la réalisation du projet d'extension de la ligne de tram'bus autour de l'Écusson, et un deuxième avis favorable sur la mise en œuvre du permis d'aménager. Elle a également émis des recommandations sur le respect des engagements sur les travaux, les arbres, l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Elle recommande aussi de poursuivre la réflexion sur le stationnement des cars, les parkings de rabattement, les tarifs sur les parkings de centre-ville.

Au final, elle propose d'engager rapidement la mise au point du projet d'extension de la ligne T1 vers le nord (route d'Uzès) et une réflexion pour une extension vers le sud (Caissargues). La Communauté d'agglomération Nîmes Métropole, en sa qualité de Maître d'ouvrage et la Ville de Nîmes qui lui a délégué sa Maîtrise d'ouvrage, ne manqueront pas de prendre en compte ces remarques.



ÉTUDE D'INSERTION DE LA PLACE SAINT-CHARLES

TOP DÉPART POUR LE PROLONGEMENT DU TRAM'BUS

Cet avis officiel confirme donc l'utilité publique du projet de prolongement de la ligne de tram'bus autour de l'Écusson. Il va permettre d'élargir l'offre de mobilité dans notre agglomération, avec une nouvelle organisation des transports publics urbains, mais aussi des circulations automobiles, piétonnes et des vélos. De plus, il donne le feu vert pour la rénovation très attendue des grands boulevards et des principales places qui ceignent le cœur historique de la ville de Nîmes.

POUR SUIVRE LES ÉCHANGES POUR PRÉPARER LES TRAVAUX

Une nouvelle phase va désormais s'ouvrir très prochainement : la préparation des travaux.

Une organisation rigoureuse et exemplaire sera mise en œuvre, afin de limiter au maximum les inévitables nuisances pour tous les usagers du centre-ville de Nîmes : commerçants, habitants de l'Écusson, scolaires, usagers des transports publics, acteurs de la sécurité (pompiers, SAMU, ambulances, médecins...), touristes et visiteurs...

En prolongement de la concertation engagée, cette phase préparatoire fera l'objet de nouveaux échanges avec les acteurs et partenaires concernés.

Une commission d'indemnisation amiable pendant les travaux sera mise en place. Le président du Tribunal administratif sera sollicité pour la présider. De plus, un vaste dispositif sera déployé pour informer le plus en amont, le plus régulièrement et le plus efficacement possible tous les usagers de l'Écusson.

Ces axes seront présentés, débattus et détaillés à l'issue de la prochaine Déclaration d'intérêt général du projet, le 3 novembre 2014 qui marquera le lancement officiel du prolongement de la ligne de tram'bus.

Affaire à suivre...



INFOS +
ACTUALITÉS, AVIS COMPLET DES COMMISSAIRES
ENQUÊTEURS, FILM DU TRAM'BUS...
WWW.NIMES-METROPOLE.FR

véloTANGO

LES VELOS DE NIMES METROPOLE

TOUS EN SELLE !

IL Y A DU NOUVEAU SUR L'AGGLO CÔTÉ MOBILITÉ. L'ESPACE VÉLO TANGO A OUVERT SES PORTES EN GARE SNCF À NÎMES. LOCATION, CONSIGNE, INFORMATION... UNE BONNE OCCASION DE SE (RE)METTRE EN SELLE ET DE FAIRE ÉVOLUER SES MODES DE DÉPLACEMENT.



100 VÉLOS SONT DISPONIBLES À LA LOCATION, CLASSIQUES, PLIABLES OU ÉLECTRIQUES

En tant qu'Autorité organisatrice de la mobilité sur son territoire et conformément aux orientations de son Plan de déplacements urbains, Nîmes Métropole agit pour faciliter les déplacements, favoriser les modes dits « doux », tout en développant l'intermodalité. Économique, écologique, pratique et même bon pour la santé..., le vélo y a toute sa place. Une nouvelle étape a ainsi été franchie fin août avec l'ouverture de l'espace Vélo Tango en gare SNCF. « *Nous souhaitons favoriser en complémentarité du réseau Tango l'usage du vélo et des modes doux en général sur le territoire. Nîmes Métropole a choisi cet emplacement car il*

est situé à un carrefour de différents modes de transport, train, bus, tram, car. C'est un lieu de connexion stratégique. Cela permet de développer l'intermodalité et les pratiques combinées de déplacement. Un voyageur peut arriver en gare et louer un vélo ou laisser son vélo en consigne pour prendre un des autres modes de transport... De nombreuses combinaisons sont possibles », explique Éric Bourgeay, responsable du service marketing du réseau Tango.



LES INFOS CLÉS

- 2 % DES DÉPLACEMENTS SE FONT EN VÉLO**
- 100 VÉLOS, CLASSIQUES, PLIABLES OU ÉLECTRIQUES**
- À LA LOCATION, TOUS FABRIQUÉS EN FRANCE**
- 3 CONSIGNES À VÉLOS**
- D'UNE CAPACITÉ TOTALE DE 142 PLACES**

Cet espace propose plusieurs services :

- La location de 100 vélos : 50 classiques de ville confortables et robustes ; 30 avec une assistance électrique (VAE), pratiques pour les dénivelés, longue distance ou démarrage aux feux rapide et facile ; 20 pliants, parfaits pour l'intermodalité et acceptés dans les transports en commun. Chaque vélo est muni d'un antivol intégré. Les vélos de ville et électriques disposent également d'un panier et de cardans. La location de porte-bébés est possible, très pratique pour les parents ! À noter que la location et le retour des vélos se font uniquement sur cet espace aux heures d'ouverture... « *Cela permet d'établir le contrat de location, mais également d'expliquer les spécificités techniques pour les vélos électriques et pliants.* »
- Une consigne à vélos d'une capacité de 110 places.
- Un point d'information pour obtenir des renseignements sur le réseau Tango : guides horaires, plans, tarifs...

En plus de ces services, Vélo Tango propose également 2 consignes sur les parkings relais de l'A 54 et du Parnasse, d'une capacité de 16 places chacune. Cela représente une offre globale de 142 places de consigne à vélos automatisées et vidéosurveillées sur le territoire.

« *La politique tarifaire s'inscrit dans celle de l'ensemble du réseau Tango avec des prix très attractifs au lancement du service. Notre but est clairement de promouvoir ce moyen de déplacement* », confirme Éric Bourgeay. Alors, n'hésitez plus. Passez en mode vélo... Tango !

EN PRATIQUE :

- Location de vélos : le service est ouvert de 7 h 30 à 20 h, du lundi au samedi sauf les dimanches et jours fériés. Possibilité de location au jour, au mois, au trimestre ou à l'année (se munir d'une pièce d'identité et d'un chèque pour le dépôt de garantie). Préréservation possible par mail ou téléphone.
- Consignes : les consignes sont vidéosurveillées et accessibles 24 h/24, 365 jours par an avec un accès automatisé pour les personnes munies d'un Pass consigne chargeable sur la carte ou le billet sans contact BANG.

Plus d'infos :
0820 22 30 30
velo@tangobus.fr
www.tangobus.fr

TARIFS DE LOCATION

LOCATION VÉLOS DE VILLE	ABONNÉS TC*	NON-ABONNÉS
1 jour	3 €	3 €
1 mois	12 €	15 €
3 mois	20 €	30 €
1 an	45 €	60 €

LOCATION VÉLOS PLIANTS ET À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE	ABONNÉS TC *	NON-ABONNÉS
1 jour	7,50 €	7,50 €
1 mois	28 €	38 €
3 mois	42 €	56 €
1 an	90 €	120 €

* Abonnés TC : abonnés Tango, Edgard, TER, Kartatoo



TARIFS DE CONSIGNE

CONSIGNE VÉLOS	ABONNÉS TC (2)	NON-ABONNÉS
1 jour (1)	1,10 €	1,10 €
1 mois (début à fin de mois)	2 €	3 €
1 an (de mois à mois)	24 €	36 €

(1) Utilisable uniquement le jour de la location

(2) Abonnés TC : abonnés Tango, Edgard, TER, Kartatoo

GESTION DES RISQUES :

UNÎMES RÉPOND AUX PROBLÉMATIQUES DE SANTÉ PUBLIQUE ET RELÈVE LE PARI ÉCONOMIQUE

UNE FILIÈRE QUI ATTIRE SANS CESSER DE PLUS EN PLUS D'ÉTUDIANTS, DES TAUX EXEMPLAIRES D'INSERTION DES DIPLÔMÉS, UNE OFFRE UNIVERSITAIRE RICHE SOUTENUE PAR NÎMES MÉTROPOLE... LES MÉTIERS DE LA MAÎTRISE ET DE LA GESTION DES RISQUES CONSTITUENT AUJOURD'HUI DES FORCES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DE RECHERCHE MAJEURES.



« Nîmes Métropole est déjà très engagée dans la recherche et l'enseignement supérieur. » Pour le Vice-président de Nîmes Métropole Jacky Raymond, délégué à l'enseignement supérieur et à la formation professionnelle, « soutenir des filières spécifiques, comme la gestion

des risques, constitue de véritables paris économiques, mais répond également à des problématiques territoriales de santé publique. Inondations, pollution atmosphérique, incendies ou contamination des sols... Notre environnement est particulièrement exposé aux risques naturels ou industriels. Aussi, la formation aux métiers du démantèlement, de la dépollution, de la maîtrise ou de la gestion des risques est une priorité pour Nîmes Métropole.



JACKY RAYMOND, VICE-PRÉSIDENT DE NÎMES MÉTROPOLE ET DÉLÉGUÉ À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET À LA FORMATION PROFESSIONNELLE

« L'objectif de l'Agglo n'est pas de concurrencer l'École des mines d'Alès ou l'Université de Montpellier mais au contraire d'agir en complémentarité, pour produire un cercle vertueux de la formation sur le territoire. »

Jacky Raymond, Vice-président de Nîmes Métropole, délégué à l'enseignement supérieur et à la formation professionnelle.

En s'engageant dans cette filière, l'objectif de l'Agglo n'est pas de concurrencer l'École des mines d'Alès ou l'Université de Montpellier mais au contraire d'agir en complémentarité, pour produire un cercle vertueux de la formation sur le territoire », commente Jacky Raymond. « Et Unîmes ne travaille pas uniquement sur une filière Gestion des risques, mais plus globalement sur une action large, qui s'adresse à tous types de risques, avec en finalité le bien-être et la sécurité des populations », ajoute Emmanuel Roux, le président de l'université de Nîmes.

Le pôle universitaire nîmois compte un total de près de 11 000 étudiants. Licence professionnelle 3D (« Métiers du démantèlement, des déchets, de la dépollution et des risques industriels »), licence professionnelle Risques et impacts environnementaux, master Risques nucléaires... Les formations d'Unîmes dans le domaine des risques sont toutes en alternance, et attirent des étudiants d'Unîmes comme des étudiants extérieurs à la région : « Depuis 2010, nous avons doublé le nombre des étudiants inscrits dans la filière des risques environnementaux. Cet intérêt est corrélé avec notre offre de formation, qui n'a cessé de s'étoffer, explique le président d'université. Le succès de ces formations témoigne d'un intérêt croissant des jeunes dans ce domaine. L'ancienneté des installations nucléaires ou industrielles, les évolutions réglementaires permanentes et les demandes croissantes de sécurisation des biens et des populations font de ces métiers des secteurs à fort potentiel d'emploi, actuellement et pour les années à venir. Les étudiants d'Unîmes sont particulièrement sensibilisés car l'université a défini les risques comme l'un de ses axes de développement de sa recherche, mais également de sa formation.

Notre singularité repose dans le fait que nous abordons les risques de façon transdisciplinaire, en incluant des disciplines scientifiques et techniques, mais également psychologiques et juridiques. »

« Depuis 2010, nous avons doublé le nombre des étudiants inscrits dans la filière des risques environnementaux. Cet intérêt est corrélé avec notre offre de formation, qui n'a cessé de s'étoffer. »

Emmanuel Roux, président de l'université de Nîmes.



EMMANUEL ROUX,
PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE NÎMES

Dès le début de l'année, plusieurs conventions ont été signées entre Unîmes et l'agglomération : « Ces partenariats ont pour objectifs de mettre en place un programme de recherche dans le domaine de l'évaluation de risques émergents, par le développement de méthodes de détection innovantes, ou aussi de permettre l'achat d'équipements cofinancés. »

Très importante action d'acquisition menée avec Unîmes cette année, « l'agglomération a, par exemple, financé l'achat d'équi-

pements de haute précision, commente le Vice-président de Nîmes Métropole. Il s'agit de deux appareils de mesure d'échantillons gazeux, liquides ou solides, dotés d'une technologie de pointe, qui rend la recherche et les analyses encore plus efficaces. » Ces nouvelles acquisitions ultramodernes se situent sur le site Georges Besse et celui des Carmes, et sont également mises à disposition des entreprises pour leur recherche et développement.

« Dans les formations de la filière risques, les taux d'insertions des diplômés varient de 80 à 100 % dans les mois qui suivent l'obtention du diplôme, rappelle Emmanuel Roux. La gestion des risques concerne tous les secteurs d'activités et représente donc un potentiel de développement économique majeur. Nous nous employons à faire évoluer le domaine des risques, en l'abordant selon une vision pluridimensionnelle et non pas monodisciplinaire. Enfin, concernant les enseignements professionnalisants, il est important de porter à la connaissance des entreprises les formations de l'université, de les informer sur les avantages de l'apprentissage et de leur faire connaître nos actions de formation continue. »

Plus d'infos sur : www.unimes.fr



CHIFFRES CLÉS :

PRÈS DE **11 000**,

C'EST LE NOMBRE D'ÉTUDIANTS DU PÔLE UNIVERSITAIRE NÎMOIS

3, C'EST LE NOMBRE DE LICENCES PROPOSÉES PAR UNÎMES POUR LA FILIÈRE GESTION DES RISQUES



L'UNIVERSITÉ A DÉFINI LES RISQUES COMME L'UN DES AXES DE DÉVELOPPEMENT DE SA RECHERCHE

NÎMES ET MONTPELLIER, « UNIES DANS UN NOUVEL ÉCHANGE GAGNANT-GAGNANT »

LA RÉFORME TERRITORIALE TOUT COMME LA SITUATION ÉCONOMIQUE APPELLENT DES ENTENTES ET DES ÉCHANGES NOUVEAUX. EN JUIN, MM. PHILIPPE SAUREL ET YVAN LACHAUD, LES PRÉSIDENTS DES AGGLOMÉRATIONS DE MONTPELLIER ET DE NÎMES MÉTROPOLE, ONT CROISÉ LEURS VISIONS ET LEURS PROJETS D'AVENIR POUR LE TERRITOIRE. EXPLICATIONS.



PHILIPPE SAUREL, PRÉSIDENT DE MONTPELLIER AGGLOMÉRATION,
MAX ROUSTAN, PRÉSIDENT D'ALÈS AGGLOMÉRATION, ET YVAN LACHAUD, PRÉSIDENT DE NÎMES MÉTROPOLE

Courant juin, les présidents de Nîmes Métropole et Montpellier Agglomération, Yvan Lachaud et Philippe Saurel, ont partagé un déjeuner chaleureux, et surtout constructif... L'affaire a fait grand bruit. Compte tenu de la rivalité opposant de longue date les deux cités, certains ont même qualifié cette rencontre d'« historique ». « Nos intérêts sont communs. Réunies, Montpellier et Nîmes comptent près d'un million d'habitants... Dans le cadre du projet de grande région Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon nous devons unir nos forces, dans un échange gagnant-gagnant, explique Yvan Lachaud. Cette entente représente le futur pour nos métropoles, l'ambition étant, entre autres, de pouvoir peser face à Toulouse... » Mais pas seulement.



LES TROIS PRÉSIDENTS D'AGGLOMÉRATION ALÈS, MONTPELLIER ET NÎMES SONT CONVENUS DE COORDONNER LEUR ACTION EN DIRECTION DE QUATRE GRANDES THÉMATIQUES : LA SANTÉ, L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE, LES TRANSPORTS ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE.

AU MENU ? DOSSIER UNIVERSITAIRE OU JONCTION AUTOROUTIÈRE...

« Au-delà de tous clivages politiques, nos intérêts, très nombreux, sont liés, commente le Président de Nîmes Métropole. Le développement universitaire de l'agglomération passera par Montpellier. Aussi,

« Travailler ensemble, au-delà de tous clivages politiques. »

nous souhaitons que tous les établissements collaborent. D'un point de vue des transports, les interactions de la future gare de Manduel sont liées avec celles de Montpellier Agglomération, tout comme la jonction autoroutière, ou le développement numérique. Notre objectif avec Philippe Saurel est simple. Nous souhaitons que nos élus se rencontrent et travaillent de concert,

pour le bien de tous. C'est notre avenir à l'échelle européenne qui est en jeu à travers cette relation nouvelle. »

Relation qui s'articule naturellement avec le Pôle métropolitain Nîmes-Alès, créé le 31 décembre 2012 et qui a constitué la deuxième étape logique de ce rapprochement.

« Le 26 août dernier, notre deuxième rencontre a eu lieu à Alès en compagnie de Max Roustan. Car cet élan s'articulera sur les coopérations déjà établies avec les autres communautés d'agglomération du territoire », assure le Président de Nîmes Métropole.

SÉMINAIRE DE CRÉATION DE START-UP, « PENSER L'INNOVATION DANS UN CADRE LUI-MÊME INNOVANT ! »

RÉUNIS EN ÉQUIPES ET ISOLÉS DANS UN CAMPING, LES ÉTUDIANTS DU MASTER BIOTIN DISPOSENT D'UNE SEMAINE POUR PENSER UN PROJET D'ENTREPRISE LIÉ À UN BREVET DE SANTÉ... BIENVENUE À L'ANNUEL SÉMINAIRE DE CRÉATION DE START-UP, UNE EXPÉRIENCE ENTREPRENEURIALE INNOVANTE, PENSÉE PAR LE PROFESSEUR PHILIPPE BERTA.



Créé il y a trois ans par le Pr Philippe Berta, le master Biotin (Management de projet et innovation en biotechnologies des universités Montpellier 1 & 2, Nîmes et École des mines d'Alès) enseigne le management et la coordination de projets en biotechnologies, de l'agro-alimentaire à la bioénergie en

passant par la santé : « *L'objectif de ce cursus, réparti sur deux ans, est de former de futurs acteurs ainsi que des décideurs en recherche, en développement, marketing, des ingénieurs d'études ou des chefs de produits* », explique l'universitaire.

LA START-UP EST DANS LE PRÉ

Articulé autour d'expériences entrepreneuriales innovantes, le master s'est doté d'un outil étonnant : le séminaire de création de start-up. « *Le concept, simple, a été monté en partenariat avec Pierre Alzingre, créateur de la structure Visionari qui a créé il y a peu La Start-Up est dans le Pré, confie Philippe Berta. Les Anglo-Saxons parlent de Learning by doing (apprendre en faisant)... Ou comment appréhender et penser les pratiques innovantes dans un cadre lui-même innovant. Aussi, début juin, j'ai réuni mes étudiants de première année de master dans un camping. Une véritable retraite créative, isolée, durant laquelle la promotion s'est fédérée et solidarisée.* »

« S'OUVRIRE AUX PERSPECTIVES DE CRÉATION D'ENTREPRISE »

Si la première partie de la session a vu les rencontres et interventions d'experts, de spécialistes du financement, de créateurs ou de porteurs de projet, le second volet de l'aventure s'est organisé autour « *de la maîtrise d'un brevet dans le domaine de la santé, et de ses applications dans le monde de l'entreprise. Les étudiants, réunis en équipes, ont chacun reçu un brevet tiré au sort issu des travaux de l'Inserm, commente le professeur. Après s'être approprié leur outil, les jeunes étaient alors supposés s'ouvrir de façon concrète aux perspectives de création d'entreprise... Et ainsi présenter face à un jury de professionnels du plus haut niveau leurs esquisses et intentions de start-up, basées sur le brevet.* »

Un *brainstorming* intense et novateur, mené en totale autonomie sur une poignée de jours. Pour Philippe Berta, « *l'implication a été sérieuse et productive, l'expérience, et d'autres à venir, sera reconduite tous les ans* » !



Plus d'infos sur www.unimes.fr

DEUX ENTREPRISES DANS L'ÉLAN DE LA REDYNAMISATION !

SIGNÉ À NÎMES AU DÉBUT DE L'ANNÉE 2011, LE PLAN LOCAL DE REDYNAMISATION (PLR) DE NÎMES-GARONS ACCOMPAGNE LES CRÉATIONS D'EMPLOIS PÉRENNES SUR L'AGGLOMÉRATION. PME ET ENTREPRISES DE MOINS DE 750 SALARIÉS SONT LES BÉNÉFICIAIRES PRIORITAIRES DE CE DISPOSITIF DE FINANCEMENT, QUI INTERVIENT SUR LE TERRITOIRE SOUS LA FORME D'UNE SUBVENTION D'ENVIRON 4 000 EUROS PAR PERSONNE EMBAUCHÉE EN CDI. PORTRAITS.



LES TROIS ASSOCIÉS DE L'ENTREPRISE NEWTEC, À GAUCHE, JEAN-CLAUDE MÉNARD, AU CENTRE, ANTOINE CANDÉIAS ET JACQUES CABANE

« Dans le cadre de nos projets de développement et d'innovation, du personnel supplémentaire nous sera nécessaire, ingénieur ou technicien. »

NEWTEC

« Le PLR ? Un soutien majeur pour nous inciter à l'embauche »

Société pionnière dans le développement de logiciels, de caméras spécifiques ou d'optiques, Newtec a compris très tôt l'intérêt de la technologie numérique. Présente dans les secteurs de l'acquisition ou du traitement d'images tout comme de la conception de produits originaux, l'entreprise existe à Nîmes depuis 1994. Rachetée en 2012, la société a emménagé cet été sur le Parc Kennedy : « *Plus spacieux, ces nouveaux locaux constituent une situation idéale pour le recrutement, explique Hélène Derouillat, assistante de direction de Newtec. Nous sommes quatre employés, et dans le cadre de nos projets de développement et d'innovation, du personnel supplémentaire nous sera nécessaire, ingénieur ou technicien. Nous avons donc monté un dossier de candidature dans le cadre du Plan local de redynamisation. En tant qu'entreprise, ce Plan propose un soutien majeur pour nous inciter à l'embauche. Un excellent dispositif, dédié à un territoire qui gagnerait beaucoup à faire connaître encore plus sa vitalité, ses potentiels et ses savoir-faire !* »

Plus d'infos : www.newtec.fr



À GAUCHE, DAVID FABREGUETTE, RESPONSABLE TECHNICIEN,
ET À DROITE FABIEN RAMPEREZ, PRÉSIDENT FONDATEUR DE L'ENTREPRISE APPLISERV

APPLISERV

« *Un vrai plus dans le fonctionnement des entreprises en croissance* »
Start-up créée en août 2010 à Nîmes par Fabien Ramperez, AppliServ / Environnement Mobile était initialement spécialisée dans le conseil et la vente de solution télécom et informatique. Rapidement, la jeune société met en place des « *outils logiciels pour le secteur de la maintenance, mais surtout de l'aide à la personne. Téléassistance automatisée et géolocalisée, technologies exclusives pour des prises en charge adaptées en direction des personnes en perte d'autonomie ou isolées sont au cœur des stratégies de développement de l'entreprise* confie son directeur Fabien Ramperez. Nous avons déposé un dossier pour bénéficier du Plan local de redynamisation en février 2014. Aujourd'hui, nous savons qu'une enveloppe de 20 000 euros nous a été allouée. Cette aide directe sur salaire nous a permis de recruter un commercial en septembre, alors que trois autres embauches auront lieu d'ici à la fin de l'année. Le PLR est un soutien à la trésorerie, un vrai avantage dans le fonctionnement des entreprises en croissance comme la nôtre. »

Plus d'infos : www.appliserv.fr

« Le PLR est un soutien à la trésorerie, un vrai avantage dans le fonctionnement des entreprises en croissance comme la nôtre. »



RENSEIGNEMENTS SUR LE PLR :
DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
04 66 02 55 40 – WWW.NIMES-METROPOLE.FR

Design et Imaginaire : un grand colloque ouvert à tous !

Les universités de Nîmes et de Montpellier 3 s'invitent à Carré d'Art à Nîmes, pour un rendez-vous sur le thème Design et Imaginaire. Professeur à la Sorbonne, Michel Maffesoli fera partie des conférenciers, aux côtés du sociologue Stéphane Hugon ainsi qu'Armand Hatchuel, directeur adjoint du Centre Mines Paris Tech. Colloque pluridisciplinaire dédié aux chercheurs en design et aux professionnels, l'événement est ouvert au grand public : il aura lieu durant la Fête de la science, le 8 octobre 2014.
Infos : dim.unimes.fr

L'offre et le savoir-faire de Nîmes Métropole au Salon Pollutec

Solutions d'accueil innovantes, offre immobilière adaptée, aide à la formation ou au recrutement... Nîmes Métropole présentera son offre territoriale ainsi que le savoir-faire de ses entreprises locales au Salon Pollutec, à Lyon. Le 26^e colloque international des équipements, des technologies et des services de l'environnement se tiendra du 2 au 5 décembre 2014 à Eurexpo France.
www.pollutec.com

L'Agglomération participe au SIMI 2014

Près de 440 exposants, 25 000 visiteurs professionnels, 60 conférences... Les 3, 4 et 5 décembre 2014 au Palais des Congrès à Paris, le SIMI – Salon de l'immobilier d'entreprise – devient le rendez-vous incontournable d'affaires de l'industrie foncière. Nîmes Métropole participe à cet événement et disposera de son stand d'exposition.
www.salonsimi.com

LA LIGNE GRANDE VITESSE SE DESSINE

60 KM DE LIGNE NOUVELLE GRANDE VITESSE MIXTE, FRET ET VOYAGEURS, ENTRE MANDUEL ET LATTES (À L'OUEST DE MONTPELLIER), ET 20 KM DE RACCORDEMENT FRET... POINT SUR L'AVANCEMENT DES TRAVAUX DU 4^E TRONÇON DE LA LIGNE GRANDE VITESSE DU SUD DE LA FRANCE.

La construction de Ligne grande vitesse (LGV), qui contournera la ville de Nîmes par le sud, est une réelle opportunité pour l'économie locale avec près d'un milliard d'euros de retombées financières et de nombreux emplois directs et indirects créés durant le chantier. Elle est aussi l'occasion de doter le territoire d'une nouvelle gare Nîmes-Manduel-Redessan en 2019-2020 et d'y assurer le développement d'un véritable pôle urbain multimodal.

LE TRACÉ SUR LE TERRITOIRE DE NÎMES MÉTROPOLE

SECTEUR 5

Bernis, Générac, Milhaud, Caissargues, Nîmes (communes de l'Agglo) et Aubord, Beauvoisin (communes hors Agglo)

11,5 km de ligne sur ce secteur, avec à Nîmes, en limite de Générac, la base travaux principale du chantier. Les principaux ouvrages prévus sont les viaducs de franchissement de la Combe de Signan et celui de l'autoroute A 54 à Caissargues.

AVANCEMENT DU CHANTIER SUR CE SECTEUR

MILHAUD

- Aboutissement des ouvrages de franchissement de la RD 262 et du Petit Campagnolle, ainsi que l'ouvrage de franchissement de la ligne ferroviaire existante.



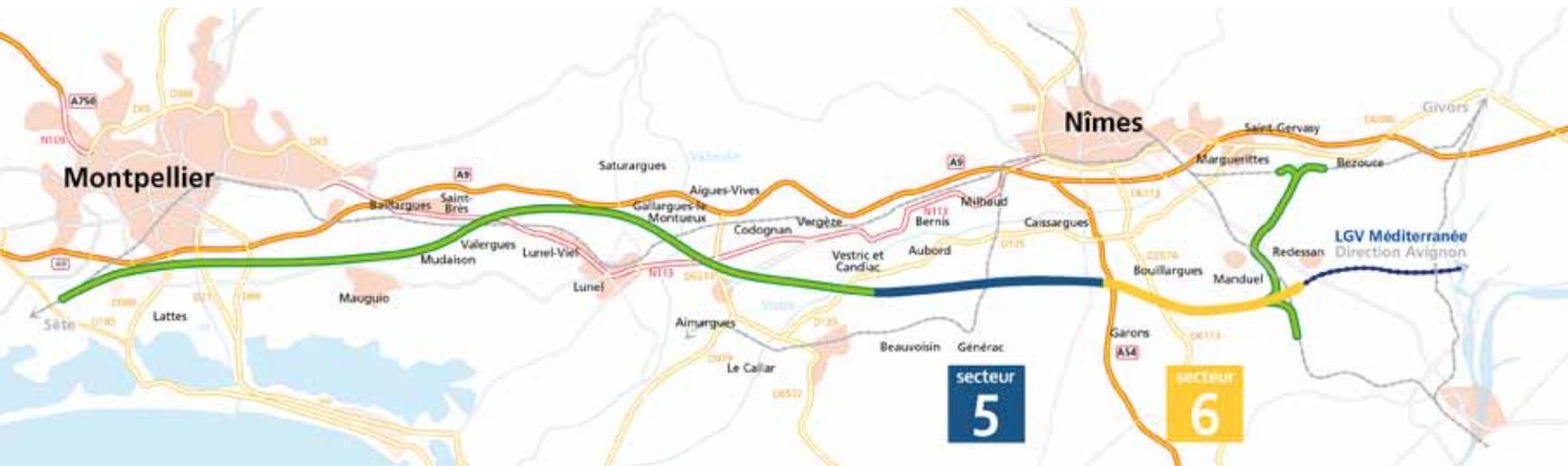
LE CHANTIER DE L'OUVRAGE DE FRANCHISSEMENT DE LA COMBE DE SIGNAN ET CONSTRUCTION DU VIADUC DE L'A 54, EN JUIN 2014

NÎMES

- Finalisation des terrassements sur la base des équipements ferroviaires fin septembre, de la boucle de la base maintenance fin octobre et des terrassements sur la future base maintenance courant novembre.
- Fin des travaux de l'ouvrage de franchissement de la D 13 (route de Générac).
- Construction de l'ouvrage de franchissement de la Combe de la Tuilerie et du ruisseau de Campagne.
- Fin de l'ouvrage de franchissement du ruisseau de Bois Fontaine, du mas de Valdebane, du chemin rural de Paran et du premier ouvrage de franchissement du ruisseau de Valdebane.
- Construction des ouvrages de franchissement de la voie communale 56 et de la RD 42 (route de Saint-Gilles).

CAISSARGUES

- Démarrage de l'ouvrage de franchissement de la Combe de Signan et construction du viaduc de l'A 54.
- Démarrage des travaux de rétablissement de la route de Saint-Gilles (RD 42).



SECTEUR 6

Garons, Bouillargues, Manduel, Redessan, Marguerittes, Saint-Gervasy, Bezouze

Sur ce secteur, 11 km de ligne vont se raccorder à la ligne existante du TGV Méditerranée. À cela se rajoutent 10 km de raccordement à la ligne fret sur la rive droite du Rhône au niveau de Saint-Gervasy et 2,50 km de raccordement à la ligne de Tarascon. La nouvelle gare Nîmes-Manduel sera mise en service en 2019. Ce dispositif de raccordement aux lignes classiques assurera le report du trafic fret à l'extérieur du centre urbain de Nîmes.

AVANCEMENT DU CHANTIER SUR CE SECTEUR

GARONS

- Construction de l'ouvrage de franchissement du canal de Campagne.
- Démarrage des travaux de la déviation provisoire de la RD 442.

BOUILLARGUES

- Construction de l'ouvrage de franchissement de la RD 6113.

MANDUEL

Le raccordement fret passera sous les 4 voies ferroviaires existantes. Les équipes ont préparé les éléments béton au sud et au nord de la tranchée en juin dernier. Ces éléments, qui constitueront la partie supérieure de la tranchée, ont été glissés sous les voies ferrées existantes durant ces deux week-ends. Une étape cruciale et délicate qui s'est effectuée sans interrompre la circulation ferroviaire.

- Construction des ouvrages de franchissement de la route de Beaucaire (RD 999), du Buffalon, du chemin rural des Perrières, de la RD 3 et du chemin rural du Mas Robert.
- Coupure de la RD 3 Sud (route de Bellegarde) jusqu'en 2015 et mise en service du barreau routier entre la RD 3 et la RD 403 (route de Campuget).
- Mise en eau du canal des Costières.

MARGUERITTES – SAINT-GERVASY

- Terrassement de la future RD 3 et construction de l'ouvrage de franchissement de la voie communale Terre de la Victoire et du Massacan.
- Fin des travaux sur l'ouvrage.



LE CHANTIER DU SIPHON-CANAL À GARONS

LE DOMAINE DE VALLONGUE : UN PATRIMOINE NATUREL QUI A DE L'AVENIR !

VALLONGUE A ÉTÉ ACQUIS PAR NÎMES MÉTROPOLE EN FÉVRIER 2007. SUR LES 400 HECTARES DU DOMAINE, VIGNES ET TERRES AGRICOLES CÔTOIENT DES ESPACES NATURELS DE GARRIGUE ET DE BOIS. SITE REMARQUABLE MAIS AUSSI PATRIMOINE NATUREL EXCEPTIONNEL, VALLONGUE SUSCITE DE NOUVELLES ET BELLES INITIATIVES POUR LE PRÉSERVER, LE VALORISER ET LE FAIRE DÉCOUVRIR.



TROIS AGRICULTEURS ET VITICULTEURS CULTIVENT PRÈS DE 150 HECTARES SUR LE DOMAINE

Situé à une dizaine de kilomètres du centre de Nîmes, Vallongue est un espace rare : propriété d'un seul tenant et valeur paysagère exceptionnelle. Pendant de nombreuses années, on y cultive la vigne et des activités de pastoralisme s'y développent. Puis le domaine est laissé à l'abandon... Jusqu'à son acquisition par la Communauté d'agglomération. Objectif prioritaire ? Sa valorisation.

UNE VOCATION AGRICOLE RETROUVÉE

Dès son acquisition, Nîmes Métropole a finalisé deux conventions de partenariat pour redonner vie au domaine, une avec la Fédération départementale des chasseurs du Gard, pour la création d'une chasse pilote, et l'autre avec la Chambre d'agriculture du Gard pour un volet pastoralisme.

Le partenariat avec la Fédération départementale des chasseurs du Gard permet la pratique d'une chasse raisonnée, un comptage et un suivi des espèces présentes sur le domaine. 280 hectares de landes et de bois sont ainsi mis à la disposition des chasseurs. Faisans, pigeons, lièvres et lapins, bécasses, sangliers, renards et fouines sont chassés de manière raisonnée et dans le respect de la biodiversité. Un comptage est fait chaque année et permet la préservation des espèces.

La seconde convention signée avec la Chambre d'agriculture concerne les volets pastoralisme et viticole qui redonnent au domaine une vocation agricole. Trois agriculteurs et viticulteurs cultivent près de 150 hectares. Des travaux de réhabilitation des bâtisses ont été entrepris. Un bâtiment situé à l'entrée du domaine est loué à un garde-chasse agréé ; celui-ci est responsable de la sécurité du site.



LE DOMAINE DE
VALLONGUE C'EST :
300 HECTARES DE
BOIS ET DE LANDES,
40 HECTARES DE VIGNES,
68 HECTARES DE TERRES
AGRICOLAS, QUATRE
BÂTIMENTS ANCIENS DE
PLUS DE 3 400 M²...



LES BÂTISSSES ONT ÉTÉ RÉHABILITÉES

La bergerie du Tinel et son logement ont été entièrement restaurés. Un éleveur qui possède un troupeau de 350 brebis y est hébergé gracieusement. En contrepartie, il entretient les terres. Ce mode de faire ancestral et naturel permet à la lande de se régénérer. Par ailleurs, le risque incendie est minimisé... Vallongue revit au rythme de ses activités agricoles, activités de pastoralisme et d'initiatives durables pour sa préservation et sa valorisation.

SENSIBILISER À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, ACCUEILLIR LE PUBLIC

Éduquer dès le plus jeune âge aux valeurs de la protection de l'environnement est l'objectif de la convention de partenariat passée entre la Fédération des chasseurs du Gard et Nîmes Métropole. En effet, à Vallongue, les jeunes chasseurs peuvent s'initier à la pratique de la chasse tout en respectant la biodiversité des espèces.

Depuis 2012, une journée autour du pastoralisme est également organisée à destination des écoles de l'Agglo. Ce sont ainsi 300 enfants qui sont initiés aux différents travaux des champs. Ils assistent et participent à la tonte des moutons. Une exposition sur les races ovines et bovines est présentée. Des démonstrations de chiens de troupeaux se déroulent. Toute une panoplie d'animations leur est proposée : confection de décorations en laine et sonnailles, mini-ferme, ruches, ateliers...

Yvan Lachaud, Président de Nîmes Métropole, souhaite poursuivre les différentes actions de valorisation et de préservation entreprises et aller plus loin en déterminant l'utilisation future de cette réserve foncière.

Une réflexion est engagée sur la réhabilitation des autres logements existants, l'ouverture régulière du domaine aux écoles du territoire mais aussi la possibilité d'y accueillir un incubateur agricole à destination de la recherche et de l'expérimentation. Les atouts et le potentiel de développement du site sont importants...

3 questions à...



GILLES GADILLE,
Maire de Cabrières,
Membre du Bureau communautaire,
délégué à l'administration générale
et au personnel, en charge de
l'administration du domaine de
Vallongue

En quoi ce domaine est-il si précieux ?

Son acquisition a été une belle opportunité. Le domaine est également exceptionnel par sa situation géographique au nord de Nîmes, avec toutes les potentialités de développement que cette situation représente. Aujourd'hui, avoir la maîtrise du foncier est fondamental pour l'avenir du territoire de l'Agglomération.

Quelles ont été les priorités depuis son acquisition ?

Des investissements ont été réalisés pour l'entretien et l'amélioration des bâtiments. Notre objectif est d'optimiser la valorisation du domaine en le faisant vivre avec des activités agricoles mais aussi en le faisant découvrir aux habitants de Nîmes Métropole.

Quels sont les projets ?

De nombreux projets peuvent émerger... Les enjeux sont multiples et nous devons nous donner le temps de la réflexion en concertation avec tous les acteurs. Il est fondamental que nous prenions bien en compte l'importance de cette réserve foncière acquise il y a bientôt dix ans, pour le développement équilibré et l'attractivité du territoire de notre Communauté d'agglomération.



DEPUIS 2012, LES ENFANTS PEUVENT ASSISTER À LA TONTE DES MOUTONS ET DÉCOUVRIR UNE EXPOSITION SUR LES RACES BOVINES ET OVINES



DEVENIR PROPRIÉTAIRE : DU RÊVE À LA RÉALITÉ

AIDER LES MÉNAGES LES PLUS MODESTES À DEVENIR PROPRIÉTAIRES EST UNE VOLONTÉ FORTE DES ÉLUS DU TERRITOIRE. POUR CELA, LA COLLECTIVITÉ PROPOSE DES AIDES FINANCIÈRES POUR LEUR PERMETTRE DE RÉALISER LEUR PROJET.

« Une politique axée sur les principes de mixité sociale en diversifiant l'offre de logements pour les particuliers et de développement durable. »

En 2013, Nîmes Métropole a fait de l'accession sociale à la propriété un des piliers de sa politique en matière d'habitat. Une politique axée sur les principes de mixité sociale en diversifiant l'offre de logements pour les particuliers et de développement durable en privilégiant les logements économes en énergie. La collectivité s'est ainsi engagée à développer une offre de logements en accession à coût maîtrisé, dans le parc social ou privé, à destination des ménages modestes qui souhaitent acquérir leur premier logement ou ceux n'ayant pas été propriétaires depuis au moins deux ans.

UNE AIDE SOUS CONDITIONS

Alors qui peut en bénéficier ? Une aide de 3 000 € peut être attribuée à tout ménage primo-accédant qui ne dépasse pas des plafonds de ressources proches de ceux appliqués pour le prêt à taux 0, un barème national variable selon les zones géographiques et selon le nombre de personnes composant le ménage. Cette aide financière est même portée à 6 000 € pour les ménages locataires du parc social de Nîmes Métropole, ainsi que pour les opérations d'accession inscrites dans la convention de partenariat signée avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine. Tous les types de logements sont concernés, le neuf, l'ancien, le collectif, l'individuel.

Pour un logement ancien, la condition est qu'il soit au moins en catégorie énergétique D, une façon d'inciter les ménages à y réaliser des travaux de rénovation énergétique. Autres conditions d'éligibilité : un prix d'acquisition qui ne doit pas dépasser certains plafonds, par exemple 2 650 €/m² pour un logement neuf (prix moyen dans le neuf à Nîmes), et une superficie minimale en fonction de la typologie du logement. Cette somme, une fois le dossier validé, peut être attribuée en une seule fois par un appel de fonds du notaire lors de l'achat du bien ou directement à l'organisme bancaire choisi qui la déduira des échéances mensuelles du prêt. À ce jour, le Crédit foncier est le seul organisme financier à avoir signé un partenariat avec Nîmes Métropole, mais tous les établissements bancaires sont susceptibles de devenir partenaires s'ils en font la demande.



COMMENT CONSTITUER LE DOSSIER ?

L'AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT DU GARD (L'ADIL) EST L'AUTRE PARTENAIRE DE NÎMES MÉTROPOLE. ELLE A POUR MISSION DE RECEVOIR LE PUBLIC, L'INFORMER, L'AIDER À CONSTITUER LE DOSSIER AVANT L'ACHAT DU LOGEMENT. C'EST ÉGALEMENT L'ADIL QUI VÉRIFIE LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ DU PROJET AU RÈGLEMENT DE NÎMES MÉTROPOLE. UNE ATTESTATION D'ÉLIGIBILITÉ EST ALORS COMMUNIQUÉE PAR L'ADIL AU SERVICE HABITAT DE NÎMES MÉTROPOLE, QUI TRANSMET AU MÉNAGE PRIMO-ACCÉDANT UNE ATTESTATION D'OCTROI DE LA SUBVENTION, SIGNÉE PAR L'ÉLU EN CHARGE DE L'HABITAT.



LE CRÉDIT FONCIER EST, À CE JOUR, LE SEUL ORGANISME FINANCIER À AVOIR SIGNÉ UN PARTENARIAT AVEC NÎMES MÉTROPOLE

ALLER ENCORE PLUS LOIN

Une aide supplémentaire, cumulable avec la précédente, est proposée depuis peu sous la forme d'un prêt bonifié d'un montant maximum de 4 000 €. Nîmes Métropole prend ainsi en charge les intérêts d'un crédit de 15 000 € maximum sur une durée de 12 ans. Un outil de plus pour augmenter la solvabilité des ménages et pour répondre à une demande de plus en plus forte de logements à prix maîtrisés. Ces aides financières sont pour la collectivité une des solutions parallèles à la construction de logements sociaux, un levier financier complémentaire, un outil de maîtrise du prix pour proposer aux habitants des logements abordables. Destiné aux particuliers, ce dispositif est également un outil de relance de la construction.

Ainsi, plus de 70 ménages de l'agglomération ont pu accéder à la propriété depuis la mise en place de cette aide. L'objectif est aujourd'hui de développer ce dispositif pas toujours connu des habitants. L'Agglomération souhaite atteindre 100 dossiers par an pour un financement annuel qui s'élève à 400 000 €.



DES AIDES AUX PROPRIÉTAIRES MODESTES

CE N'EST PAS PARCE QUE L'ON EST PROPRIÉTAIRE DE SON LOGEMENT QUE L'ON Y VIT BIEN. LOIN S'EN FAUT. DE NOMBREUX MÉNAGES VIVENT DANS DES LOGEMENTS QUI NE SONT PAS ADAPTÉS. UNE AUTRE BATAILLE QUE MÈNE L'AGGLO.



LES TRAVAUX DE RÉNOVATION THERMIQUE SONT POSSIBLES GRÂCE AU PROGRAMME « HABITER MIEUX »

Lutter contre la précarité énergétique, les logements insalubres et pour le maintien des personnes à domicile sont trois des priorités en matière d'habitat pointées par le nouvel exécutif. Ainsi, le Programme d'intérêt général (PIG) « Habiter mieux »

a été reconduit pour trois ans sur le territoire nîmois, dans la continuité du PIG mis en place en 2011 et avec des moyens renforcés. Ce dispositif permet à l'Agglomération de s'inscrire dans un programme national avec une déclinaison locale, tout en octroyant des aides complémentaires.



CHIFFRE CLÉ

1 600 000 €

D'AIDES FINANCIÈRES

DE NÎMES MÉTROPOLE

SUR 4 ANS

DES AIDES FINANCIÈRES

Le programme « Habiter mieux » permet ainsi aux propriétaires occupants modestes (ou aux bailleurs qui louent à des ménages modestes) de réaliser des travaux en matière de rénovation thermique, de mise en sécurité (insalubrité, amiante, plomb, ascenseur...), de réhabilitation de logements indignes, ou encore d'adaptation du logement des personnes âgées ou handicapées pour leur maintien à domicile. Et cela passe par différents outils financiers : aides, subventions, prêts à taux 0, crédits d'impôts, primes, taux de TVA réduit... Ces travaux sont financés par l'ANAH, l'Agence nationale de l'habitat. Nîmes Métropole apporte un complément à la plupart d'entre eux.

UN PROGRAMME VICTIME DE SON SUCCÈS

Dans le parc privé, sur les 100 000 logements que compte l'agglomération, 8 000 étaient considérés comme potentiellement indignes en 2010, 5 500 uniquement sur la ville de Nîmes. Depuis, de nombreuses demandes ont été faites pour tous types de travaux.

Le succès de ce programme aussi bien national que local est tel que l'ANAH a récemment tiré le signal d'alarme : elle ne pourra vraisemblablement pas honorer les futures demandes déposées à partir du 1^{er} octobre prochain ; ses crédits 2014 étant quasiment épuisés. Le plus sûr donc pour celles et ceux qui souhaiteraient en bénéficier, c'est d'attendre le début d'année 2015 pour déposer leur demande. Un temps utile pour constituer son dossier. Mais attention à ne pas commencer les travaux, ni engager de frais, avant sa validation. Les conditions d'éligibilité sont très précises, tous les dossiers ne sont donc pas acceptés.

Pour toute information
Urbanis 04 66 29 75 35
www.nimes-metropole.fr
rubrique **Quotidien / Habitat**

Le PRINTEMPS DES AUTEURS



CHAQUE ANNÉE, NÎMES MÉTROPOLE ÉDITE EN SEPTEMBRE LE RECUEIL DES NOUVELLES LAURÉATES DE SON CONCOURS D'ÉCRITS, LE PRINTEMPS DES AUTEURS. PARMIS LES SIX CATÉGORIES RÉCOMPENSÉES SUR LE THÈME « FUTUR : SCIENCES ET FICTIONS », CELLE DES CRAYONS EN HERBE (6-8 ANS) A ÉTÉ REMPORTEE PAR DIMMITRI GAL-DOUSTALY. À DÉCOUVRIR DANS CES PAGES.

AMARGARE DU MONT MACQUIDOO

Amargare était un fossile enfermé dans une pierre depuis trente-cinq milliards d'années. Ce poisson possédait deux nageoires et quatre pattes. Il se nourrissait de roche d'Imadayouai, qu'il cassait avec sa mâchoire. Avant d'être fossilisé, il vivait près du mont Macquidoo. Ce mont faisait partie de la chaîne Vincentière qui se situait au bord de l'océan Glacial arctique dans l'archipel canadien. Amargare se confondait dans le paysage hivernal grâce à la couleur bleue translucide de son corps et à la couleur marron de ses pattes imitant un rocher. Il avait une crête de chaque côté de la tête qui était de la même couleur que ses pattes. Il possédait un diamant incrusté dans chaque nageoire. Il nageait souvent dans l'eau gelée de l'Arctique. Nous étions en 2189 et Amargare était enfermé là dans sa pierre. Il était inanimé.

En 2986, ce fut la période la plus froide et il y eut beaucoup de vent. À cette époque, Amargare avait failli tomber à l'eau. Depuis le fossile était resté enfoncé dans le sol. Nous étions alors en 3012 et de nombreux touristes lui marchaient dessus sans le savoir.

Sur Nova, en 3013, dans la ville de Platane. Vincent, un scientifique, marchait tranquillement quand soudain il eut un appel, il décrocha :

- Allô, qui est à l'appareil ?
- C'est moi David, ton fils.
- Alors que veux-tu ?
- Tu n'as tout de même pas oublié mon anniversaire papa ?



- Ne t'en fais pas, je te l'offrirai ton fossile. Bon, à plus !

Vincent continua à avancer et boum ! Il trébucha. En se relevant, il aperçut quelque chose de brillant par terre. Il regarda. Le scientifique vit et reconnut tout de suite un fossile incrusté dans le sol. Il sortit sa petite pioche en diamant qu'il gardait toujours avec lui. Il creusa et réussit à l'extirper du sol. Il l'examina et courut jusqu'à son laboratoire et le réanima. Il appela tout de suite son fils.

- Allô David, c'est papa. Devine un peu ce que j'ai trouvé sur la falaise !

- Je ne sais pas, allez dis-le-moi !

- J'ai trouvé un fossile. Je l'ai réanimé. Je te le montrerai à la maison. Au revoir...

Il arriva chez lui et montra Amargare à David. L'ancien fossile, apeuré, gela les murs de la pièce et s'enfuit.

Il courut jusqu'à son ancienne maison qui se trouvait près du mont Macquidoo. Arrivé au bord de l'océan, il nagea, nagea, nagea, nagea jusqu'à sa destination. Il eut la désagréable surprise de ne plus avoir d'habitat donc il creusa, creusa et creusa encore pour se mettre à l'abri.

Dans sa grotte de glace, Amargare découvrit par hasard son meilleur ami Crex piégé dans l'épais manteau glacé depuis plusieurs milliards d'années car il se situait trop près de l'océan quand la météorite s'était abattue sur Nova. Heureux d'avoir retrouvé un morceau de son passé, il ne put que venir en aide à Crex. Pour sauver son ami, il décida donc de vaincre sa peur en retournant chez le scientifique Vincent. Une fois arrivé chez le savant, Amargare utilisa son pouvoir télépathique pour le convaincre de l'aider.

Convaincu, Vincent partit en direction de la grotte. Arrivé sur place, le scientifique sortit ses instruments pour extraire la silhouette de Crex de la glace. Aussitôt après, il le mit dans une caisse de neige carbonique afin de maintenir sa température et de ne pas rompre son hibernation.

Revenus au laboratoire, Amargare observa Vincent qui s'activait avec des éprouvettes et son générateur à rayon gamma. Le savant parlait tout seul à voix haute et s'agitait dans tous les sens. Après plusieurs heures d'attente, Amargare entendit enfin un cri de victoire. Le scientifique avait réussi à ramener son ami de toujours à la vie. Crex semblait en pleine forme mais impossible de rentrer en relation avec lui par télépathie. Devant cette difficulté, Amargare décida encore une fois de rentrer en communication avec le chercheur grâce à son pouvoir extra-sensoriel. À cet instant, il entra en méga-concentration. Le sol se mit à vibrer légèrement. Les diamants de ses nageoires se mirent à étinceler de mille feux.

Une voix grave et mélodieuse se fit entendre dans la pièce laissant Vincent stupéfait. Amargare lui parlait.

- Vincent, c'est moi, n'aie pas peur ! Je sais que mon pouvoir de méga-concentration peut surprendre mais c'est le moyen le plus rapide pour te parler. Crex que tu as réanimé m'inquiète. Il ne possède plus de pouvoir extra-sensoriel et il ne se souvient de rien.

Après un long silence, Vincent répondit :

- Je pense savoir d'où cela provient. C'est l'onde de choc de la météorite qui a endommagé le système neurosensoriel de Crex. Cela n'est pas très grave, je vais m'en occuper.

Durant une semaine, tous deux restèrent enfermés au laboratoire. Ils trouvèrent le remède et Crex fut guéri.

Les découvertes de Vincent furent reconnues mondialement.

Les trois amis décidèrent donc de créer une fondation internationale de recherche sur les fossiles. Elle eut un énorme succès permettant à des centaines d'animaux fossilisés de revenir à la vie. L'abondance de dons permit la création d'une réserve naturelle près du mont Macquidoo où Vincent, Amargare et Crex vécurent heureux durant de nombreuses années.



**LE RECUEIL 2014
DU PRINTEMPS
DES AUTEURS EST
DISPONIBLE DANS
LES BIBLIOTHÈQUES,
MAIRIES, ÉCOLES,
COLLÈGES, LYCÉES,
LIBRAIRIES NÎMOISES,
OFFICES DE TOURISME
DE NÎMES ET DE SAINT-
GILLES AINSI QUE SUR
LE SITE [WWW.NIMES-
METROPOLE.FR](http://WWW.NIMES-METROPOLE.FR).**

CES DÉCLARATIONS SONT DE LA RESPONSABILITÉ DE LEURS AUTEURS.

GROUPE UNION POUR NÎMES MÉTROPOLE

**L'UNION AU SERVICE
DES POPULATIONS**

Avec 38 membres représentant plus de 70 % de la population, le groupe « Union pour Nîmes Métropole » est la 1^{re} force de propositions de l'agglomération. Avec les Maires et les Élus de Nîmes, Saint-Gilles, Manduel, Générac, Caveirac et Langlade, un consensus s'est fait sur de grands principes : favoriser le développement économique, veiller à une saine utilisation des fonds publics, être garants de la mise en œuvre des grands projets lancés par Jean-Paul FOURNIER depuis 2002.

Avec le Maire de Nîmes, notre groupe (le plus important de la majorité) a soutenu Yvan LACHAUD pour la présidence de notre Institution. Devant un État qui réduit les dotations aux collectivités tout en leur imposant toujours plus de charges, il devra faire preuve de courage dans ses choix, sans augmenter l'impôt.

Face au projet du Gouvernement de regrouper le Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, sans concertation ni raison, nous devons valoriser nos atouts avec la nouvelle gare TGV, nos zones d'intérêts communautaires et le soutien aux projets communaux structurants.

Être au service des Communes et des populations, voilà notre objectif.

*Eddy VALADIER,
Maire de Saint-Gilles,
Président du Groupe « UNION POUR NÎMES MÉTROPOLE ».*

GROUPE CENTRISTES ET INDÉPENDANTS

**PRÉSENTATION DU GROUPE
« CENTRISTES & INDÉPENDANTS »
DE NÎMES MÉTROPOLE.**

Le groupe Centristes & Indépendants a vu sa création actée lors du conseil communautaire du mois de juillet dernier. Il est le rassemblement de Maires et élus de la majorité de Nîmes Métropole autour de son président le Maire de Garons Monsieur Alain Dalmas.

Le groupe Centristes & Indépendants a comme mission et volonté d'œuvrer durant les 6 prochaines années pour l'intérêt général et au service des habitants de Nîmes Métropole.

L'objectif du groupe est de travailler pour permettre un développement économique fort et donc vecteur d'emploi, de dynamisme et d'innovation pour l'agglomération.

L'amélioration de l'offre de transport, dans une démarche de développement durable afin de permettre une meilleure mobilité aux habitants de Nîmes Métropole, est un enjeu important. Le soutien inconditionnel à l'animation culturelle et sportive au service des Nîmois et habitants des villages alentour l'est également.

Dans une situation de large union de la majorité à l'agglomération, le groupe veillera à préserver l'esprit de consensus et de respect qui doit l'emporter sur les logiques partisanes et politiques tout au long de ce mandat et permettre ainsi aux grands projets que porte Nîmes Métropole de voir le jour.

GROUPE INTÉRÊT ET ESPRIT COMMUNAUTAIRE

Ce groupe qui siègera au Conseil communautaire est composé de 11 Maires, 2 Adjointes au Maire membres du bureau communautaire et de 2 Conseillers communautaires.

L'intérêt majeur de son fonctionnement sera une implication forte aux choix des orientations communautaires ainsi que l'analyse de l'évaluation des actions développées par Nîmes Métropole.

Nos missions principales évolueront dans une optique de dialogue et de forces de propositions.

Bonne rentrée.
Cordialement.

*Michel PAULIN
Le Président du groupe IEC*

GROUPE FN-RBM

Mesdames, Messieurs,
C'était évident, c'est fait : les élus FN-RBM à Nîmes Métropole sont les seuls opposants au sein de cette assemblée ubuesque.

Nous sommes les seuls à avoir créé un groupe : 6 élus du FN Nîmois et notre député et ami saint-gillois Gilbert Collard. Mais nous sommes surtout les seuls à nous opposer à la politique d'Yvan Lachaud, digne héritier de Jean-Paul Fournier et de sa politique molle, d'assistantat et dépensière. Vous pouvez compter sur nous pour défendre vos intérêts, que vous habitiez à Nîmes, Saint-Gilles ou dans une autre commune de l'agglomération. Nous dénonçons les abus (très nombreux) effectués avec l'argent des contribuables, avec votre argent !

*Yoann GILLET
Président du groupe des élus FN-RBM
Tél. : 04 66 05 97 06 – contact@yoanngillet.fr*

SPECTACLE ÉQUESTRE « DUEÑO »

UNE NOUVEAUTÉ CETTE ANNÉE AVEC UN MAGNIFIQUE SPECTACLE ÉQUESTRE DE LA COMPAGNIE GARDOISE ANDALUCIA. *DUEÑO, L'HISTOIRE D'UN VIEUX CHEVAL* A ÉTÉ PROPOSÉ GRATUITEMENT PAR NÎMES MÉTROPOLE AUX HABITANTS DANS 12 COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION ENTRE MAI ET FIN AOÛT. UN SPECTACLE FAMILIAL TRÈS VIVANT, QUI MET EN VALEUR LES MAJESTUEUX CHEVAUX ESPAGNOLS. « C'EST UNE TRÈS BELLE EXPÉRIENCE. DES ARÈNES REMPLIES, UN PUBLIC ÉMERVEILLÉ ET CONQUIS, DEBOUT À LA FIN DU SPECTACLE, QUI VENAIT ENSUITE À NOTRE RENCONTRE ET VOIR LES CHEVAUX DE PLUS PRÈS », SE RÉJOUIT FLORENT THOMAS, ÉLEVEUR ET CRÉATEUR DU SPECTACLE. *DUEÑO* A PERMIS AU PLUS GRAND NOMBRE, ENFANTS ET ADULTES, DE DÉCOUVRIR LE MONDE MAGIQUE DES CHEVAUX. UNE BELLE RÉUSSITE !



CHAMPIONNAT DE FRANCE D'ÉCHECS

LES 89^{ES} CHAMPIONNATS DE FRANCE D'ÉCHECS ONT EU LIEU À NÎMES DU 17 AU 28 AOÛT DERNIER. 11 JOURS DE COMPÉTITION, 5 000 PARTIES OFFICIELLES D'ÉCHECS, ENTRE 800 ET 1 000 COMPÉTITEURS DANS 8 TOURNOIS DISTINCTS... LES 12 MEILLEURS JOUEURS FRANÇAIS ET LES 12 MEILLEURES JOUEUSES FRANÇAISES SE SONT AFFRONTÉS POUR RECEVOIR LE FAMEUX VASE DE SÈVRES. CETTE ANNÉE, LA VICTOIRE POUR LE NATIONAL EST REVENUE À LAURENT FRESSINET ET LE NATIONAL FÉMININ A ÉTÉ REMPORTÉ PAR NINO MAISURADZE.



PREMIÈRE CONFÉRENCE DES MAIRES DE LA MANDATURE



LA PREMIÈRE CONFÉRENCE DES MAIRES, LIEU D'EXPRESSION ET DE DÉBATS PERMETTANT AUX MAIRES DES COMMUNES DE NÎMES MÉTROPOLE D'ÉCHANGER SUR LES GRANDS ENJEUX ET DE MENER UNE RÉFLEXION PROSPECTIVE SUR LES DOSSIERS STRATÉGIQUES POUR L'AVENIR DE L'AGGLOMÉRATION, S'EST DÉROULÉE EN JUILLET À MARGUERITES. CETTE ÉDITION A PERMIS AUX 21 MAIRES PRÉSENTS DE FAIRE UN ÉTAT DES LIEUX DE LA GOUVERNANCE ET DES PROJETS EN COURS APRÈS TROIS MOIS DE MANDAT, TELS QUE LA MISE EN ŒUVRE D'INSTANCES DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE OU LA FIN DE L'INSTRUCTION PAR L'ÉTAT DES PERMIS DE CONSTRUIRE ET LA MISE EN PLACE D'UN SERVICE MUTUALISÉ SUR LES APPLICATIONS DES DROITS DES SOLS.

GRAINES DE RASETEURS



APRÈS 22 PHASES DE QUALIFICATIONS SUR LES COMMUNES DU TERRITOIRE, LA FINALE DES « GRAINES DE RASETEURS » A EU LIEU À MILHAUD SAMEDI 27 SEPTEMBRE. UN TROPHÉE QUI RÉCOMPENSE LE MEILLEUR JEUNE RASETEUR DE COURSES CAMARGUAISES DU TERRITOIRE. LES CRITÈRES DE SÉLECTION : MANIÈRE ÉLÉGANTE ET LOYALE OU ENCORE VALEURS DÉMONTRÉES, COMME LE RESPECT DE L'ANIMAL ET DU PUBLIC. LE MEILLEUR TAUREAU DE LA COMPÉTITION SERA ÉGALEMENT RÉCOMPENSÉ. CETTE OPÉRATION DE PROMOTION ORIGINALE D'UN ÉVÉNEMENT RÉGIONAL PATRIMONIAL EMBLÉMATIQUE, LA COURSE CAMARGUAISE, PARTICIPE AUSSI À LA DÉCOUVERTE DE JEUNES TALENTS DE L'AGGLOMÉRATION.





B E R N I S

Samedi 25 octobre
Boom Halloween de Bernis Loisirs

Dimanche 2 novembre
Chants de 1914-1918
par la Chorale œcuménique

Vendredi 7 novembre
Tripot des Amis de Bernis

Dimanche 9 novembre
Loto des enfants de Bernis Loisirs

Samedi 15 novembre
Bourse aux jouets de Bernis Loisirs

Samedi 20 décembre
Marché artisanal de Noël
17h30 : spectacle Scènes d'Agglo
« Le Gang des jouets » par la compagnie
Art mixte, par Nîmes Métropole
Vieux Mûrier

B E Z O U C E

Samedi 4 octobre
Vide-grenier spécial enfance
organisé par l'Ape Les enfants de Daudet
Arènes

Dimanche 12 octobre
9h : vide-dressing organisé
par l'association ABCD
et l'école de théâtre La Roulotte
Salle polyvalente

**Du vendredi 7 au
samedi 15 novembre**
Exposition et conférences
« 100 ans de la guerre »

**Dimanche
30 novembre**
Marché de Noël
Arènes

Vendredi 5 décembre
Téléthon

Dimanche 7 décembre
Après-midi : bal country organisé
par l'association Danse country

Mardi 16 décembre
14h30 : spectacle Scènes d'Agglo
« M. Musique et M^{me} Danse »
par l'association Agil,
par Nîmes Métropole
Salle polyvalente

BOUILLARGUES

Mercredi 1^{er} octobre
Novillade sans picador
organisée par l'Embestia

Jeudi 9 octobre
20h : ciné-club « Tous en scène »
de Vincente Minnelli, 1953
Bergerie

Dimanche 12 octobre
Salon du livre
Bergerie

Lundi 13 octobre
Concours de belote de l'Ipacar

Vendredi 17 octobre
Bourse aux vêtements

Dimanche 26 octobre
Loto de l'Unp

Vendredi 7 novembre
Loto de la Boule bouillarguaise

Mardi 11 novembre
Cérémonie au monument aux
morts et loto de la Fnaca
Bergerie



Vendredi 14 novembre
Représentation musicale organisée
par l'association Pour le Jazz

Samedi 15 novembre
Repas de Coutumes et Tradition
Bergerie

Jeudi 20 novembre
20h : ciné-club « On connaît la
chanson » d'Alain Resnais, 1997
Bergerie

Vendredi 21 novembre
Loto du Sun Alb

Samedi 22 novembre
Loto de l'Apel Charles Péguy

Jeudi 27 novembre
Marché de Noël du Csc

Vendredi 5 décembre
Cérémonie au monument aux morts

Samedi 6 décembre
Téléthon

Dimanche 7 décembre
Loto au bénéfice du Téléthon

Samedi 13 décembre
Marché de Noël

Jeudi 18 décembre
20h30 : ciné-club « French
Cancan » de Jean Renoir, 1954
Bergerie

**Dimanche
21 décembre**
Loto de Coutumes et Tradition

**Dimanche
28 décembre**
Loto de l'école taurine

C A B R I È R E S

Samedi 15 novembre
Loto de la paroisse

Samedi 29 novembre
Loto de l'Ape

Samedi 6 décembre
Téléthon

Samedi 13 décembre
Bal de l'association Country

C A I S S A R G U E S

Samedi 4 octobre
20h : spectacle Scènes d'Agglo
« Tirés à 4 épingles » par la compagnie
L'effet criquet, par Nîmes Métropole
Centre Saint-Exupéry

Jeudi 9 octobre
15h : Semaine bleue :
goûter dansant pour les retraités
par le club Amitié Loisirs
Centre Saint-Exupéry

Samedi 11 octobre
20h30 : concert de
la chorale Double Cœur
Église Notre-Dame de la Mer
aux Saintes-Maries-de-la-Mer

Mardi 14 octobre
15h : conférence « Le rayonnement
sur la santé » suivie d'un goûter
par le club Amitié Loisirs
Salle Fernand Bedos

Jeudi 23 octobre
9h30 : journée publicitaire
dans le cadre de la Semaine bleue,
repas gratuit,
loto gourmand ouvert à tous
Salle Fernand Bedos



SORTIR DANS L'AGGLOMÉRATION NÎMOISE



Dimanche 26 octobre
17h30 : loto du club Amitié Loisirs
Salle Fernand Bedos

Vendredi 31 octobre
Concert pour le Téléthon
par la chorale Double Chœur
Église

Samedi 8 novembre
9h : « Livre échange » dépôt
et échange de livres, organisé
par le comité de Jumelage.
Dépôt des livres le vendredi 7
de 18h à 20h.
Renseignements : 06 70 86 26 38
Salle Fernand Bedos

Samedi 15 novembre
9h : puces jeunesse, vente de jouets
par l'association Caissargues pour Tous
Salle Fernand Bedos
20h : concert jazz swing
avec le groupe Swingjammerz band
et Kareen la danseuse de revue
puis flamenco rumba
avec Franky par l'association
Music Parkinson
Centre Saint-Exupéry

**Dimanche
16 novembre**
17h30 : loto de la Boule d'ivoire
Salle Fernand Bedos

**Dimanche
23 novembre**
9h : stage aikido et arme tout niveau
Centre Saint-Exupéry

**Samedi 29
et dimanche
30 novembre**
10h : l'association Se Canta invite
l'association Jean d'Argile pour son
marché africain
au profit du pays dogon au Mali
Salle Labadou

**Dimanche
30 novembre**
12h : 30 ans de l'Icapar créée
par Monsieur Yanicopoulos :
repas dansant
Centre Saint-Exupéry

**Dimanche
14 décembre**
17h30 : loto de la Boule d'ivoire
Salle Fernand Bedos

Vendredi 19 décembre
20h : audition de l'école de musique
Centre Saint-Exupéry

Samedi 20 décembre
17h30 : concert de Noël
par la chorale Double Chœur
Église de Bessèges

**Dimanche
21 décembre**
16h : concert de Noël
par la chorale Double Chœur
Église Saint-Joseph
Les 3 Piliers à Nîmes

Mercredi 31 décembre
Réveillon de la Saint-Sylvestre
organisé par le club Amitié Loisirs

CAVEIRAC

Samedi 11 octobre
20h : spectacle Scènes d'Agglo
« Les Assortis » par la compagnie
Les arts nîmois, par Nîmes Métropole
Salle polyvalente

CLARENSAC

Dimanche 26 octobre
Sortie à la Manade du Levant
« La Bergerie » à Marsillargues,
repas assuré, organisé par le Comité
d'Animation (sur réservation)

**Dimanche
30 novembre**
Sortie au marché de Rosas et arrêt
à la frontière espagnole, transport et
repas assurés, organisé par le Comité
d'Animation (sur réservation)

**Samedi 13 et
dimanche
14 décembre**
Marché de Noël avec exposants,
défilé du Père Noël, animations,
buvette et restauration, organisé
par le Comité d'Animation
Foyer

GARONS

Samedi 4 octobre
20h30 : spectacle Scènes d'Agglo
« Michèle Lého – Folk singer
française » par la compagnie Chanson
sur scène, par Nîmes Métropole
Salle polyvalente

Samedi 25 octobre
20h30 : tournée Scènes d'Agglo
« Carte blanche » par la compagnie
Les Bisons ravis, par Nîmes Métropole
Salle des fêtes

**Dimanche
30 novembre**
16h : spectacle Scènes d'Agglo
« Les 3 Oncles » par la compagnie Mac
productions, par Nîmes Métropole
Salle des fêtes

GÉNÉRAC

**Samedi 4 et dimanche
5 octobre**
Exposition au château organisée par
l'association des Fils et des arlésiennes
Arènes

Vendredi 24 octobre
21h : théâtre « Les Pâtisseries »
par Générac sur scène
Centre socioculturel





Dimanche 26 octobre

15h : festival de hip-hop
Château

Samedi 15 novembre

20h30 : soirée familiale avec aligot
organisée par Générac Évasion
Centre socioculturel

Samedi 22 novembre

Loto annuel du Racing club Généraçois
Centre socioculturel

Dimanche 23 novembre

17h : loto de l'Erf
Centre socioculturel

Samedi 29 novembre

Loto de l'Ape Saint-Louis
Centre socioculturel

Dimanche 30 novembre

15h : « Contes en balade »
organisé par la médiathèque
Centre socioculturel

Vendredi 5 et samedi 6 décembre

Téléthon avec la participation
des associations

Samedi 13 décembre

9h : championnat régional de K1 Boxe

LA CALMETTE

Vendredi 10 octobre

20h30 : tournée Scènes d'Agglo
« Carte blanche » par la compagnie
Les Bisons ravis, par Nîmes Métropole
Foyer

Samedi 22 et dimanche 23 novembre

Marché de Noël
Halle aux sports

LANGLADE

Du vendredi 10 au dimanche 12 octobre et du vendredi 17 au dimanche 19 octobre

Week-end culturel sur le thème du
voyage par l'association Art païs

Samedi 8 novembre

Castagnade par le club taurin Lou pelot

Mardi 11 novembre

12h : cérémonie du 11 Novembre
Monument aux morts



SORTIES

DAM

L'AGGLOMÉRATION

NÎMOISE

Samedi 22 novembre

21h : tournée Scènes d'Agglo
« Monsieur de Pourceaugnac »
par la compagnie L'Astrolabe,
par Nîmes Métropole

Mercredi 10 décembre

15h : spectacle Scènes d'Agglo
« Jojo fait son cirque »
par la compagnie Les Arenos,
par Nîmes Métropole
Toutes les manifestations,
sauf celle du 11 novembre,
se déroulent à la salle polyvalente.

L É D E N O N

Samedi 4 octobre

Sortie du club Archéo à Marseille

Samedi 8 et dimanche 9 novembre

Fête des lutins organisée par l'Apae

Mardi 11 novembre

Commémoration et
expos photo sur la guerre
Salle des fêtes

Dimanche 16 novembre

Loto de Lédénon animation
Salle des fêtes

Samedi 6 décembre

Téléthon

Samedi 13 et dimanche 14 décembre

Marché de Noël organisé par Codz'art

M A N D U E L

Du mercredi 1^{er} au vendredi 31 octobre

Exposition de tableaux de l'Atelier d'art
Centre social

Mercredi 8 octobre

15h30 : « L'heure du conte »
Médiathèque

Vendredi 10 octobre

20h30 : spectacle Scènes d'Agglo
« Il suffit de penser
au gâteau » par la compagnie
La strada, par Nîmes Métropole
Salle polyvalente

Dimanche 12 octobre

6h : vide-grenier du Comité des fêtes
Cours Jean Jaurès, place de la
Mairie, place Saint-Genest et
avenue Pierre Mendès France
Randonnée lac de Vézoles,
Langlade, les cascades du saut
de Vézoles (région Salvetat-sur-
Agoût) organisée par l'Amgv.
Renseignements (soir) :
04 66 20 75 22

Du lundi 3 au dimanche 30 novembre

Exposition photo
« Couleurs d'automne » de l'atelier d'Art
Centre social

Dimanche 9 novembre

Randonnée Les gorges
de la Nesque en Provence,
plateau du Saul,
organisée par l'Amgv
Renseignements (soir) :
04 66 20 75 22

Mercredi 12 novembre

15h30 : « L'heure du conte »
Médiathèque

Vendredi 14 novembre

20h30 : tournée Scènes d'Agglo
« Monsieur de Pourceaugnac »
par la compagnie L'Astrolabe,
par Nîmes Métropole
Salle des arènes





Samedi 15 novembre

21h : castagnade et projection de films taurins par le club taurin Le Trident
Salle Garrigues

Du lundi 17 au samedi 22 novembre

Semaine de la solidarité organisée par le centre social, en partenariat avec d'autres associations : collectes organisées toute la semaine, repas le samedi 22 novembre (réservation obligatoire)
Salle des arènes

Vendredi 28 novembre

20h30 : spectacle Scènes d'Agglo « Touche pas à ma planète » par la compagnie Le praticable, par Nîmes Métropole
Salle des arènes

Du vendredi 5 au dimanche 7 décembre

Marché de Noël : animations et dégustation de produits de fête, organisé par le comité des fêtes
Cours Jean Jaurès

Dimanche 7 décembre

Randonnée Montpezat – Souvignargues, organisée par l'Amgv
Renseignements (soir) : 04 66 20 75 22

Mercredi 10 décembre

15h30 : « L'heure du conte »
Médiathèque

Vendredi 12 décembre

20h30 : spectacle Scènes d'Agglo « Little Jack et l'ouragan » par la compagnie Arthema, par Nîmes Métropole
Salle des arènes

MARGUERITTES

Du mercredi 1^{er} au mercredi 15 octobre

Tournoi open tennis organisé par le Tennis Club Marguerittois

Du mercredi 1^{er} au vendredi 31 octobre

Exposition « Nouvelles du Gazhistan » - Photos : Alexa Brunet - Textes : Patrick Herman
Médiathèque
Mois du goût « À la rencontre des fruits et légumes locaux et de saison »
Maison de la Garrigue
« Octobre en rose » organisé par Gard Lozère
Dépistage : illuminations en rose dans le cadre du Mois international du dépistage du cancer du sein

Vendredi 3 octobre

20h30 : tournée Scènes d'Agglo « Carte blanche » par la compagnie Les Bisons ravis, par Nîmes Métropole
Salle polyvalente

Samedi 4 octobre

11h : Tête de book « Hors-série »
Médiathèque
15h : conférence « Les femmes dans la guerre : une révolution sociale » par M^{me} Duval, organisée par le Club Histoire et Archéologie de Marguerittes
Médiathèque

Dimanche 5 octobre

7h : 29^e Broc-hand – Vide-grenier organisé par le CSM Handball
Parking de la piscine, du collège et de la halle des sports
10h : préparation de la Picholine animée par l'OMEPT avec les Amis de l'Olivier
Maison de la Garrigue
14h : troc aux plantes 10^e édition
Place Alphonse Martin
14h : visite ludique du Musée de l'Olivier
14h30 : loto organisé par Filalana
Centre socioculturel

Mercredi 8 octobre

14h30 : « Ludo l'escargot »
150 jeux pour petits et grands
Médiathèque

Du vendredi 10 au vendredi 17 octobre

Exposition « Le crabe qui nous

pince les miches » en partenariat avec Adrea Mutuelle
Renseignements : Gard Lozère
Dépistage 0800 801 301

Vendredi 10 octobre

18h : ouverture à l'écoute de la musique classique par Monique Zammit
Médiathèque

Samedi 11 octobre

10h à 12h : atelier parents-enfants « Les arts plastiques » organisés par l'Escal
Centre socioculturel
17h : conte « Il était une... une coa ?! » par Giulia Ronchi
Médiathèque

Du lundi 13 au samedi 18 octobre

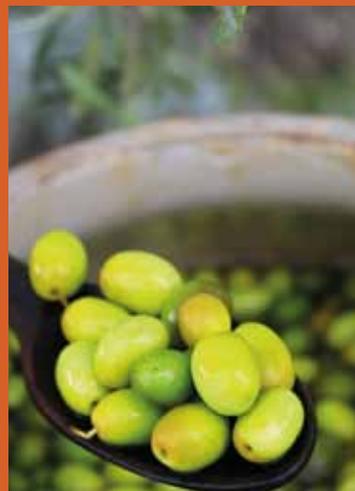
Semaine bleue : « À tout âge : créatif et citoyen »

Samedi 18 octobre

11h : « Onlikoi »
Médiathèque
17h : rencontre avec Alexa Brunet, photographe, et Patrick Herman, journaliste, auteurs de l'exposition « Nouvelles du Gazhistan », vernissage de l'exposition
Médiathèque

Dimanche 19 octobre

Fête de la Picholine animée par l'Omept avec les Amis de l'Olivier
9h : concours de préparation d'olives à la picholine, de tapenade, d'aïoli et d'oreillettes
11h : résultat du concours des Maisons fleuries et des concours de la Fête de la Picholine
12h : chapitre de la Confrérie des Chevaliers de l'Olivier du Languedoc-Roussillon suivi du verre de l'amitié
13h : repas sur inscriptions : 04 66 75 35 04



Centre socioculturel
14h : loto organisé par Li Couté Négro
Salle polyvalente
15h30 : course de taureaux organisée par le club taurin La Bouvina
Arènes

Du lundi 20 au vendredi 24 octobre

9h : stage judo et multisports
Dojo Taillefer

Du mardi 21 au vendredi 31 octobre

14h30 : atelier dégustation de saison
De 9h30 à 12h et de 16h à 17h30 : visite ludique du Musée de l'Olivier
Maison de la Garrigue
Stage d'initiation et perfectionnement au tennis
Halle des sports

Jeudi 23 octobre

8h30 à 10h30 : les RDV de l'entreprise organisés par l'Escal - Inscriptions : 04 66 63 18 15
Centre socioculturel

Samedi 25 octobre

11h : « Tête de book »
Médiathèque

Dimanche 26 octobre

15h30 : loto organisé par l'Amac
Salle polyvalente

Lundi 27 et mardi 28 octobre

De 9h à 12h et de 14h à 17h : stage d'aquarelle organisé par l'Escal
Centre socioculturel

Mercredi 29 octobre

14h30 : escapade nature « Artiste en herbe » à La Combe des Bourguignons
Maison de la Garrigue

Du samedi 1^{er} au dimanche 30 novembre

Mois du film documentaire
Médiathèque

Dimanche 2 novembre

14h : visite ludique du Musée de l'Olivier
Maison de la Garrigue

Du mardi 4 au samedi 29 novembre

Exposition Land Art « Entre culture et nature » par Sylvaine Louradour et Christel Poëuf
Médiathèque

Samedi 8 novembre

10h à 12h : atelier parents-enfants « Les arts plastiques » organisé par l'Escal
Centre socioculturel



Samedi 8, mercredi 12, samedi 22 et mercredi 26 novembre

16h30 : ateliers Land Art parents/ enfants animés par Vanessa Poudevigne Médiathèque

Dimanche 9 novembre

9h30 : stage aikido - Rencontres départementales adultes Dojo Taillefer

Mardi 11 novembre

11h30 : commémoration Armistice du 11 novembre 1918 Monument aux morts

Mercredi 12 novembre

19h : interclubs adultes aikido Dojo Taillefer

Vendredi 14 novembre

18h : ouverture à l'écoute de la musique classique par Monique Zammit Médiathèque

Samedi 15 novembre

8h : foire au gras animée par l'Omept avec le Lions club de Nîmes Place du Ventoux
9h30 : stage de gymnastique avec dépenses énergétiques par la Gymnastique Volontaire Claire Cour Centre socioculturel
14h30 : interclubs adultes aikido Dojo Taillefer

Mercredi 19 novembre

10h30 : spectacle enfants de 0 à 3 ans « Le jardin enchanté » par Florence Cadène Médiathèque
14h30 : « Ludo l'escargot » 150 jeux pour petits et grands Médiathèque

Jeudi 20 novembre

8h30 à 10h30 : les RDV de l'entreprise organisés par l'Escal Inscriptions : 04 66 63 18 15 Centre socioculturel

Vendredi 21 novembre

Dégustation charcuterie de Lacaune et repas organisés par Li Couté Nègré Salle Anthémis
20h30 : concert jazz, rhythm & blues avec King Pleasure and the Biscuit Boys organisé par l'Office Municipal de la Culture et le Labory Jazz Production Renseignements : 09 64 42 73 65 Salle polyvalente

Samedi 22 novembre

9h30 : stage aikido Unité de progression Dojo Taillefer
11h : « Onlikoi » Médiathèque

Dimanche 23 novembre

9h : tournoi annuel du judo-club Dojo Taillefer
Bal country organisé par Daisy Country Centre socioculturel

Mardi 25 novembre

18h30 : conférence « Cancer du sein : quoi de neuf ? » animée par Gard Lozère Dépistage et dirigée par le D^r Canonge Salle Atlantide

Vendredi 28 novembre

Sortie au Perthus et à la Jonquera organisée par Li Couté Nègré

Du samedi 29 novembre au dimanche 7 décembre

Semaine de l'Huile de l'Avent organisée par le Site Remarquable du Goût « Les Olivettes du Pays de Nîmes » avec le Syndicat Olive et Huile d'olive AOP de Nîmes et les moulins partenaires Maison de la Garrigue

Samedi 29 novembre

11h : « Tête de book » Médiathèque
14h : opération Sainte-Catherine « Plantation d'arbres à fruits sauvages en garrigue » animée par l'Omept avec La Diane Margueritoise Maison de la Garrigue

Du mardi 2 au mercredi 31 décembre

Exposition de calligraphie « Le crocodile ne pleure pas » d'Hassan Musa Médiathèque



Jeudi 4 décembre

19h30 : soirée « Jazz et Gastronomie » Domaine du Mazet du Grès à Saint-Gervasy

Vendredi 5 décembre

17h : hommage aux morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie Monument aux morts

Vendredi 5 et samedi 6 décembre

Marguerithon : nombreuses animations au profit du Téléthon Salle polyvalente

Samedi 6 décembre

9h30 : stage aikido Rencontres départementales adultes Dojo Taillefer
10h à 12h : atelier parents-enfants « Les arts plastiques » organisés par l'Escal Centre socioculturel

Dimanche 7 décembre

14h : loto organisé par Li Couté Nègré Salle polyvalente
14h30 : visite guidée du Musée de l'Olivier et dégustation
16h : atelier mosaïque animé par Le petit atelier de l'emporte-pièce
16h : visite libre du Musée de l'Olivier avec des carnets de découvertes enfants et adultes Maison de la Garrigue

Mercredi 10 décembre

14h30 : « Ludo l'escargot » 150 jeux pour petits et grands Médiathèque

Vendredi 12 décembre

18h : ouverture à l'écoute de la musique classique par Monique Zammit Médiathèque

Samedi 13 et dimanche 14 décembre

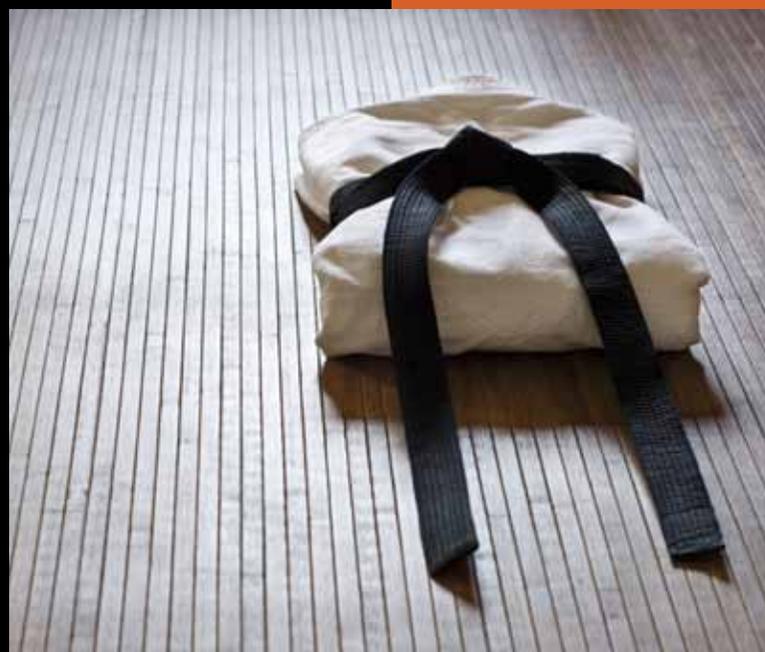
10h : 4^e édition du Marché de Noël organisée par l'Amac et l'Omept Salle polyvalente

Samedi 13 décembre

11h : « Onlikoi » Médiathèque
14h30 : gala de Noël organisé par Marguerithes GRS Halle des sports
16h30 : atelier calligraphie parents/enfants animé par Hassan Musa Médiathèque

Dimanche 14 décembre

18h : concert de Noël par l'Orchestre de Chambre Monique Zammit organisé par l'Office Municipal de la Culture Église



Mercredi 17 décembre

10h15 et 11h : trois contes pour enfants de 0 à 3 ans « Petit flocon » par Virginie Lagarde
Médiathèque

Samedi 20 décembre

10h : le Noël des Bambins
Place Alphonse Martin
11h : « Tête de book »
Médiathèque
17h : spectacle de marionnettes « Que d'histoires... ! » par Marie Vidal de la compagnie Arthéma
Médiathèque

Dimanche 21 décembre

14h30 : opération Père Noël Vert par le Secours populaire, en partenariat avec la Mairie, l'Office Municipal de la Culture et le Centre socioculturel Escal Pour que le Père Noël n'oublie personne, les enfants sont invités à apporter un jouet neuf ou en bon état au Père Noël Vert qui le remettra ensuite au Père Noël Rouge
15h : spectacle « Le Poids des confettis » par la compagnie Lune à L'autre
16h : goûter offert par la municipalité
Centre socioculturel

Mercredi 31 décembre

Repas et réveillon dansant de la Saint-Sylvestre avec l'orchestre « Octane » organisé par l'Office Municipal des Fêtes
Inscriptions à partir de mi-novembre : 09 64 42 73 65
Salle polyvalente

M I L H A U D

Samedi 8 novembre

20h30 : tournée Scènes d'Agglo « Carte blanche » par la compagnie Les Bisons ravis, par Nîmes Métropole
Salle des fêtes

N Î M E S

Jusqu'au dimanche 2 novembre

Exposition « Neandertal, un autre homme »
Galerie Jules Salles

Jusqu'au dimanche 9 novembre

Exposition « Sous le regard de Neptune »
Chapelle des Jésuites

Jusqu'au dimanche 23 novembre

Exposition « Une histoire, une collection »
Musée des Cultures taurines

Du mercredi 17 septembre au vendredi 30 janvier

Exposition « Objectif : Nîmes »
Musée du Vieux Nîmes

Du mercredi 24 au samedi 27 septembre

Théâtre « Un homme qui dort »
Temple de Diane

Samedi 27 septembre

8h : foire de la Saint-Michel
Allées Jaurès

Du samedi 27 septembre au jeudi 16 octobre

Fête foraine
Champ de foire

Jeudi 2 octobre

18h30 et 21h : festival « Textes et Voix »
Théâtre Christian Liger

Du jeudi 2 au dimanche 5 octobre

Concours d'équitation
Centre équestre le Centaure

Vendredi 3 et samedi 4 octobre

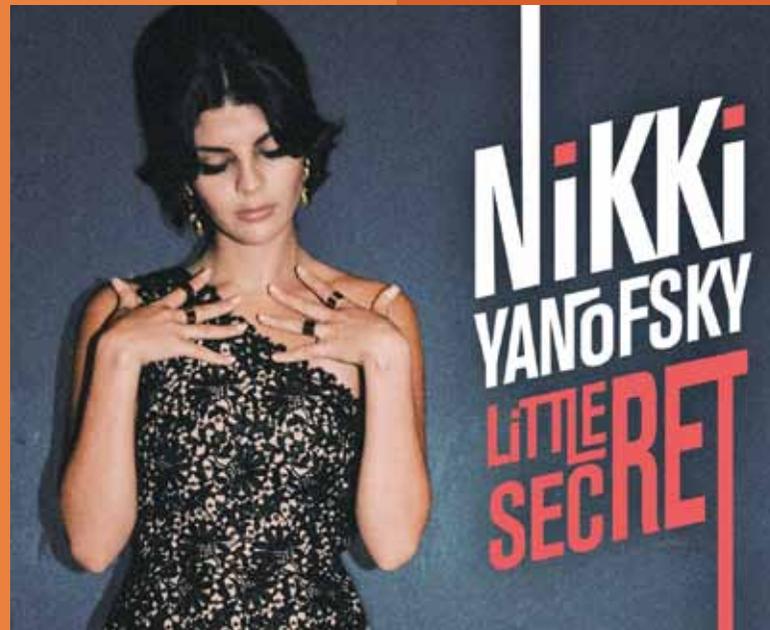
Festival VidéoParty
Divers lieux

Mercredi 8 octobre

20h : concert Nikki Yanofsky
Théâtre Christian Liger

Du lundi 6 au samedi 11 octobre

Semaine Cultur'elles de squash
Costières



Vendredi 10 octobre

20h : Poétesses d'Ouzbékistan et du Kazakhstan
Odéon

Samedi 11 et dimanche 12 octobre

Fête de la science
Muséum d'histoire naturelle, faculté des Carmes

Dimanche 12 et lundi 13 octobre

Jumping national des Costières « Languedoc Tour »
Centre équestre des Costières

Mardi 14 octobre

20h : théâtre « Dreyfus – Devos d'hommages sans interdit(s) »
Théâtre Christian Liger

Du mardi 14 au vendredi 17 octobre

« Platonov »
Théâtre Bernadette Lafont

Mercredi 15 octobre

14h30 et 18h30 : spectacle jeune public « Ça m'énerve »
Odéon

Du vendredi 17 octobre au dimanche 11 janvier 2015

Exposition « Personnel Cuts – Art à Zagreb de 1950 à nos jours »
Carré d'art musée d'art contemporain

Vendredi 17 octobre

20h : film /lyrique « La Malibran »
Auditorium de Pablo Neruda

Samedi 18 octobre

Rallye du ruban rose
Parvis des arènes

Du samedi 18 au vendredi 24 octobre

13^e fête mondiale du cinéma d'animation
Carré d'art bibliothèque

Dimanche 19 octobre

Course pédestre solidaire La Zontienne
Esplanade

Mercredi 5 novembre, 19h, jeudi 6 et vendredi 7, 20h

Danse « Contact »
Théâtre Bernadette Lafont

Samedi 8 novembre

20h : concert de Roé
Théâtre Christian Liger

Mardi 11 novembre

12^e cross de la Ville de Nîmes
Complexe René Astier

Samedi 15 novembre

20h : spectacle « Concert déconcertant »
Théâtre Christian Liger

Mardi 18 novembre, 20h, mercredi 19, 19h et jeudi 20, 20h

« Oblomov »
Théâtre Bernadette Lafont

Mercredi 19 novembre

20h : concert acoustique
Brigitte Fontaine
Théâtre Christian Liger

Du mercredi 19 au dimanche 23 novembre

130^e anniversaire des Halles
Les Halles

Jeudi 20 novembre

20h : théâtre « Un fil à la patte »
Théâtre Christian Liger

Du vendredi 21 novembre au dimanche 7 décembre

Exposition « Les venus d'ailleurs »
Chapelle des Jésuites

Dimanche 23 novembre

15h : musique classique « La musique m'a sauvé la vie »
Auditorium de l'hôtel Atria

Mercredi 26 novembre

18h30 : spectacle jeune public « Peter Pan »
Théâtre Bernadette Lafont



Jeudi 27 et vendredi 28 novembre

20h : danse « Dorothée Munyaneza »
Odéon

Vendredi 28 novembre

Mise en lumière de la ville dans le cadre des illuminations de Noël

Samedi 29 novembre

Gala de boxe
Costières
Élection de Mademoiselle Nîmes
Agora

Samedi 6 et dimanche 7 décembre

16^e tournoi de judo de la Ville de Nîmes
Le Parnasse

Mercredi 10 décembre, 19h et jeudi 11, 20h

Cirque « Alice in China »
Théâtre Bernadette Lafont

Samedi 13 décembre

20h : tournée Scènes d'Agglo
« Monsieur de Pourceaugnac »
par la compagnie L'Astrolabe,
par Nîmes Métropole
Théâtre Christian Liger

Dimanche 21 décembre

17h30 : fête du court-métrage
Théâtre le Périscope

Du dimanche 21 au samedi 27 décembre

Théâtre d'images
Façades des arènes, de la tour de l'Horloge et de l'église Saint-Baudile

Mardi 14 octobre

13h30 : sortie en garrigue « Les aînés expliquent le patrimoine aux enfants »
14h30 : loto/goûter organisé par le club de la Garrigue
Salle Capitelle

Jeudi 16 octobre

14h30 : conférence débat « Mémoire et oubli, introduction aux ateliers mémoire » par le D^r Denise Strubel, praticienne hospitalière, chef de service au Chu de Nîmes
Salle Eouze

Vendredi 17 octobre

14h : portes ouvertes à la bibliothèque en présence de Mireille Pluchard, pour rencontre et signature de son livre « Le Moulin du prieuré »
14h30 : conférence débat « Gestes de secours, défibrillateur cardiaque » par Stéphane Libéri, police municipale, et les pompiers de Marguerittes
Salle Capitelle

Samedi 18 octobre

14h30 : théâtre

Du vendredi 24 au dimanche 26 octobre

Kermesse organisée par le club de la Garrigue
Salle des fêtes

Vendredi 31 octobre

Soirée Halloween organisée par la Fcpe
Salle des fêtes

Du vendredi 21 au jeudi 27 novembre

Exposition de peinture Gérard Lattier
Salle des Fêtes

Du vendredi 28 au dimanche 30 novembre

Exposition de peinture par l'atelier Alizarine
Salle des fêtes

Lundi 15 décembre

Repas des seniors offert par le Ccas
Salle des fêtes

Samedi 20 et dimanche 21 décembre

Réveillon de la Saint-Sylvestre organisé par l'Association sportive canine
Salle des fêtes

R E D E S S A N

Dimanche 12 octobre

Vide-grenier
Complexe sportif

Dimanche 26 octobre

15h : tournée Scènes d'Agglo
« Monsieur de Pourceaugnac »
par la compagnie L'Astrolabe,
par Nîmes Métropole
Salle des fêtes

Dimanche 2 et dimanche 9 novembre

Loto
Salle des fêtes

Dimanche 16 novembre

Marché artisanal par la Jouïnesso Redessaniero
Salle des fêtes

Vendredi 5 décembre

Téléthon
Salle des fêtes

Dimanche 7 et dimanche 14 décembre

Loto
Salle des fêtes

Vendredi 19 décembre

Concert de Rap's Ody Swing
Église

Du lundi 22 septembre au lundi 15 décembre

Lectures gratuites ouvertes à tous chez Jean-Paul Alexis, 17, rue de l'Aqueduc
Réservation obligatoire :
04 66 20 39 02 :

Lundi 22 septembre : Poètes français surréalistes (XX^e)

Lundi 29 septembre : « Un barrage contre le Pacifique » de Marguerite Duras (1)

Lundi 6 octobre : « Un barrage contre le Pacifique » (2)

Lundi 13 octobre : « L'Amant » de Marguerite Duras

Lundi 3 novembre : « L'Encyclopédie » (de Diderot et d'Alembert)

Lundi 10 novembre : Vladimir Maïakovski (XX^e)

Lundi 17 novembre : « Faust » de Johann Wolfgang von Goethe

Lundi 24 novembre : Raymond Devos

Lundi 1^{er} décembre : « Napoléon, mythes et réalités » (d'Aimé Bertin, 1977)

Lundi 8 décembre : Jacques Prévert (XX^e)

Lundi 15 décembre : Si la Grèce m'était contée... avec le sourire

P O U L X

Dimanche 5 octobre

Repas de la Saint-Michel organisé par le Conseil économique de la paroisse
Salle des fêtes

Samedi 11 et dimanche 12 octobre

Revivre de la fête votive organisé par la Jeunesse pouloise
Salle des fêtes

Du lundi 13 au samedi 18 octobre

Semaine bleue

Lundi 13 octobre

14h30 : conférence débat « Sécurité, les bons réflexes » par le capitaine Claude Julien, commandant de la Brigade de Marguerittes
Salle Capitelle



R O D I L H A N

Samedi 4 octobre

Représentations Label Rue
15h : « L'Ogrelet »
17h : spectacle Scènes d'Agglo « Chercheur de mémoires » par la compagnie L'éléphant vert, par Nîmes Métropole
18h : « Les Fils des hommes »
20h30 : repas
21h : « Guapcarto »

Samedi 29 novembre

20h30 : tournée Scènes d'Agglo
« Monsieur de Pourceaugnac »
par la compagnie L'Astrolabe,
par Nîmes Métropole
Salle culturelle

Samedi 13 et samedi 20 décembre

Après-midi : marché de Noël
Place de la Mairie



Vendredi 19 décembre
19h : spectacle jeune public
« Tom Bretell au Pays des Rêves »
Salle culturelle

Dimanche 23 novembre
9h : bourse aux jouets
organisée par l'Ape
Salle polyvalente

SAINT-CHAPTES

Samedi 18 octobre
20h45 : théâtre « Cuisine
et dépendances »
Foyer P. Clavel

Dimanche 9 novembre
17h : théâtre « Au poêle »
Foyer P. Clavel

**Du vendredi 5 au
dimanche 7 décembre**
Téléthon

Dimanche 14 décembre
15h : spectacle Scènes d'Agglo
« M. Musique et M^{me} Danse » par
l'association Agil, par Nîmes Métropole
Foyer

Samedi 29 novembre
21h : spectacle Scènes d'Agglo
« Pascal Gasquet Band »
par l'association Anatole Music,
par Nîmes Métropole
Foyer socioculturel

Dimanche 30 novembre
Loto du club de Karaté

**Vendredi 5
et samedi 6 décembre**
Téléthon

Du vendredi 12 au dimanche 14 décembre
Week-end de Noël

Dimanche 21 décembre
Loto de l'association ES3 Moulins

Mercredi 31 décembre
Réveillon

**Du mardi 18 novembre
au samedi 20 décembre**
Expositions : dessins de Philippe Fenech
et « Bande dessinée et mythologie »
Médiathèque

Vendredi 28 et samedi 29 novembre
Les rendez-vous de la BD sur
le thème de la mythologie. Parrain
de l'événement : Philippe Fenech.
Médiathèque

Samedi 20 décembre
Crèche vivante

**Du samedi 20
au jeudi 25 décembre**
Illuminations et animations de
Noël, concours d'illuminations
et de décorations

SAINT-GERVASY

Dimanche 5 octobre
9h : vide-grenier consacré
aux vêtements, jouets et meubles
pour enfants de 0 à 10 ans,
organisé par l'association Art'istic
Foyer Henri Gravier

Dimanche 26 octobre
Loto de l'association la Boule Éclair

Dimanche 2 novembre
Loto du Football club féminin

Dimanche 9 novembre
Loto de la paroisse

Samedi 15 novembre
21h : tournée Scènes d'Agglo
« Monsieur de Pourceaugnac »
par la compagnie L'Astrolabe,
par Nîmes Métropole
Foyer Henri Gravier

Dimanche 16 novembre
Loto du club des Aînés

Samedi 22 novembre
Soirée de l'association Anny Body

Dimanche 23 novembre
Loto de l'Ape

SAINT-GILLES

**Du vendredi 19 septembre au
samedi 18 octobre**
Exposition « L'hospitalité à Altopascio :
histoire et fonctions d'un grand
centre hospitalier. La nourriture, la
médecine et le contrôle de la route »
Médiathèque

Samedi 4 octobre
6h : vide-grenier au bénéfice
de l'association caritative
Martinou le Crapouillou
Avenue Cazelles

Samedi 11 octobre
7h : vide-grenier de la Croix-
Rouge française
Avenue Cazelles

**Du mercredi 29 octobre
au dimanche 16 novembre**
Fête de la Toussaint : journée des
manadiers locaux, journée de la
jeunesse, journée des forains, fête
foraine, abrivado, encierro, abrivado
longue, courses de taureaux,
peña, concert de Chicuelo II

Samedi 1^{er} novembre
Course pédestre « Les foulées
de la Biche » et course
camarguaise du Gland d'Or

SAINTE-ANASTASIE

Vendredi 24 octobre
20h30 : tournée Scènes d'Agglo
« Monsieur de Pourceaugnac »
par la compagnie L'Astrolabe,
par Nîmes Métropole
Espace Paul Maubon

Mercredi 17 décembre
15h : spectacle Scènes d'Agglo « Jojo
fait son cirque » par la compagnie
Les Arenos, par Nîmes Métropole
Foyer

SERNHAC

Dimanche 16 novembre
15h : spectacle Scènes d'Agglo
« One man sud » par la compagnie
des Sherpas, par Nîmes Métropole
Salle polyvalente



AGENDA ÉLABORÉ SUR LA BASE DES INFORMATIONS
TRANSMISES PAR LES COMMUNES DE NÎMES
MÉTROPOLE. SOUS RÉSERVE DE MODIFICATION.

SAINT-CÔME

Samedi 18 octobre
18h : spectacle Scènes d'Agglo
« Les Assortis » par la compagnie
Les arts nîmois, par Nîmes Métropole
Foyer

SAINT-DIONISY

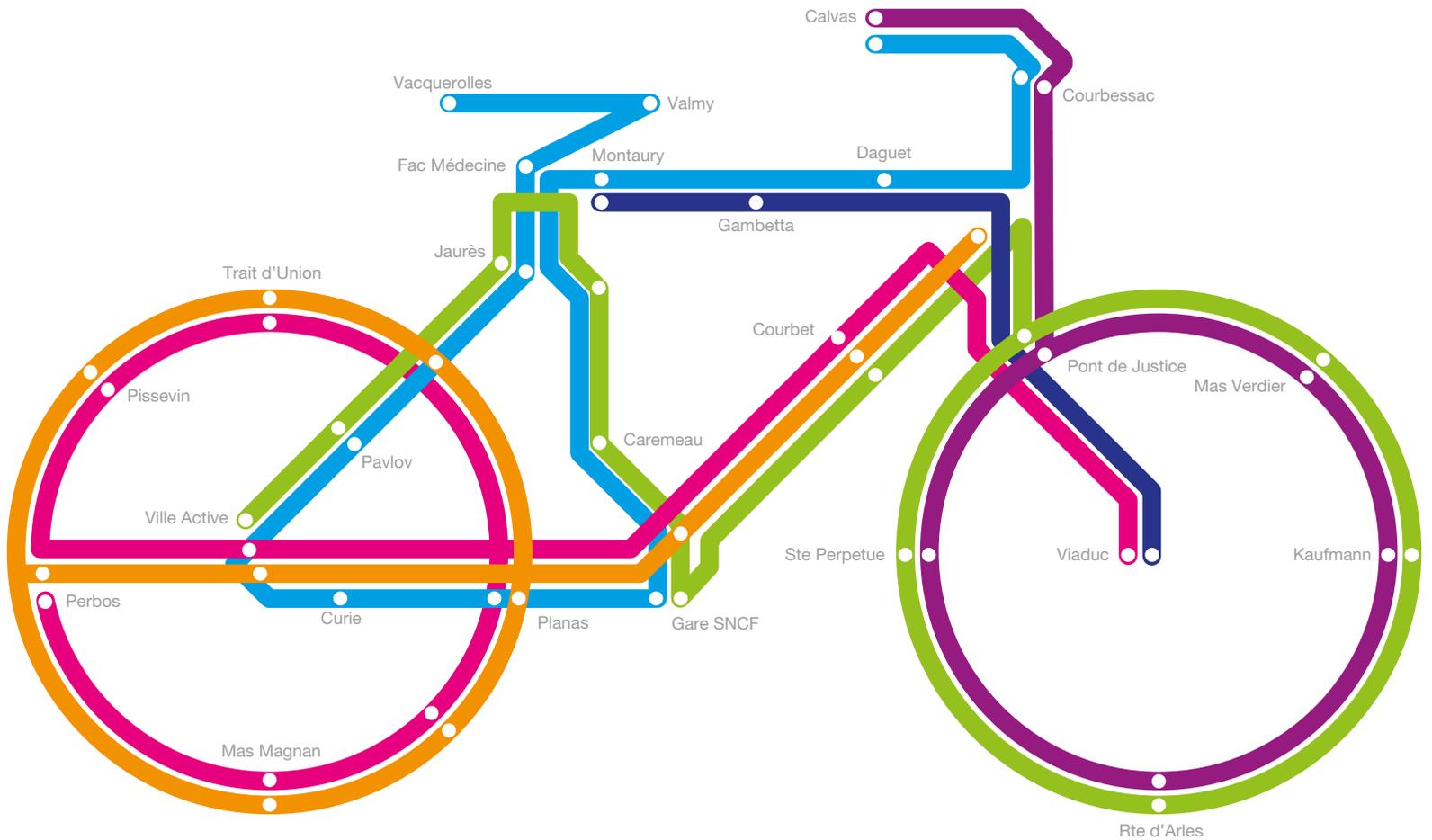
**Du vendredi 3 au
dimanche 5 octobre**
Rencontres autour de Bécagrün :
une fête de village comme en 1900

Samedi 4 octobre
21h : spectacle Scènes d'Agglo
« One man sud » par la compagnie
des Sherpas, par Nîmes Métropole
Salle polyvalente

Vendredi 21 novembre
19h : soirée Beaujolais nouveau
organisée par le comité des fêtes
Salle polyvalente

véloTANGO

le nouveau bon plan



NOUVEL ESPACE
VéloTANGO
GARE SNCF

Prolongez les transports de Nîmes Métropole en louant un vélo ou en laissant le vôtre à la consigne du nouvel espace VéloTANGO de la Gare SNCF.

C'EST DÉCIDÉ
JE ROULE EN

TanGO!

Transports de l'Agglomération Nîmoise

Espace VéloTANGO

Gare de Nîmes, 1 Boulevard Sergent Triaire
30 000 NIMES - tél : 0 820 22 30 30 ou tangobus.fr